La Liberté

60¢ plus taxes

Saint-Boniface, du 2 au 8 juillet 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



photo: Karine Beaudette

Après les voyages

Irène et Guy Lavallée sont de la même famille, et des missionnaires qui ont parcouru le monde avant de se retrouver, pour une grande fête, à Saint-Laurent. Page 13.

La Division scolaire de la Rivière-Seine est d'accord

Une part des surplus aux francophones

Les commissaires de la Rivière-Seine ont adopté, le 23 juin, une mesure permettant de «mettre de côté un pourcentage du surplus de la Division scolaire, calculé en fonction du nombre d'élèves qui seront inscrits dans la nouvelle Division scolaire de langue française (DSLF) lors de sa création.»

«Le commissaire Jacques Trudeau (Île-des-Chênes) voulait que ce soit discuté, explique le directeur général Jean Suszko, il a ramené la question devant la commission scolaire. Il n'y a vraiment aucune directive du ministère là-dessus, mais on n'a pas de problème à mettre de côté un pourcentage du surplus.

«On est supposé aussi partager les dettes. Mais il n'y a pas de dettes, le budget doit toujours être équilibré. La province assume les dettes, c'est elle qui émet des débentures. Il y aura aussi des argents fédéraux pour implanter le nouveau système.»

Lors des rencontres du Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire (GMO) dans la Seine, certains parents ont demandé que la Division scolaire partage ses surplus, et non seulement ses dettes, avec la future Division de langue française.

Dans la Seine, quatre écoles totalisant près de mille élèves pourraient se retrouver dans la DSLF en septembre 1994. Le GMO doit aviser la ministre de l'Education, dans les prochaines semaines, quant au statut de ces écoles. Les parents avaient jusqu'au 30 juin pour se prononcer.

Jean-Pierre DUBÉ

CKXL et CCFM

L'intérim jusqu'en 1995

La Radio communautaire du Manitoba et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) sont sur le point de signer une entente de services jusqu'au 6 septembre 1995.

Cette entente prévoit que le CCFM fournira à CKXL des services en secrétariat et comptabilité (courrier, tenue de livres, etc.) contre une rémunération horaire «qui variera selon le volume de travail et le temps», indique le président de CKXL, Rénald Rémillard.

L'entente comprend aussi des services en gestion: «La clause prévoit que le directeur du CCFM continuera à agir comme directeur par intérim de la radio.»

Rénald Rémillard précise que cette entente peut être résiliée par une des deux parties avec un avis de 60 jours. «Nous aimerions avoir notre propre directeur quand ce sera possible, et c'est aussi l'objectif du CCFM.»

Des conditions doivent d'abord être remplies, «en termes de formation, de stabilité financière permettant d'avoir de bonnes relations avec l'extérieur, les créanciers, les gouvernements.»

S. L.

20 ans de bon folk!

300 groupes ont fait demande pour jouer au Festival folk de Winnipeg a laissé sa marque à l'échelle internationale comme celui qui sait prendre soin des artistes. **Page 9.**

Le phénomène Sami Jo

La présidente de l'école Jeanne-Sauvé sera aussi une ambassadrice du Manitoba aux Jeux du Canada à Kamloops et aux championnats junior à Sherbrooke. **Page 11.**

Citation de la semaine

«Ça nous laisse avec des clients qui n'ont pas une bonne chance de réussir.»

Le directeur général d'Entreprise Saint-Boniface, Marc Lavoie, au sujet des nouvelles garanties d'Ottawa couvrant jusqu'à 90 % des prêts aux petites entreprises, rétrécissant ainsi sa clientèle-cible de prêteur de dernier recours. **Page 8.**



photo: Sylviane Lanthier

On asperge et on récolte

Après avoir passé quelques années à désherber, la famille de Norman et Gisèle Barnabé cueille enfin des asperges pour un marché qui s'étend de Thunder Bay à l'Alberta. Page 8.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



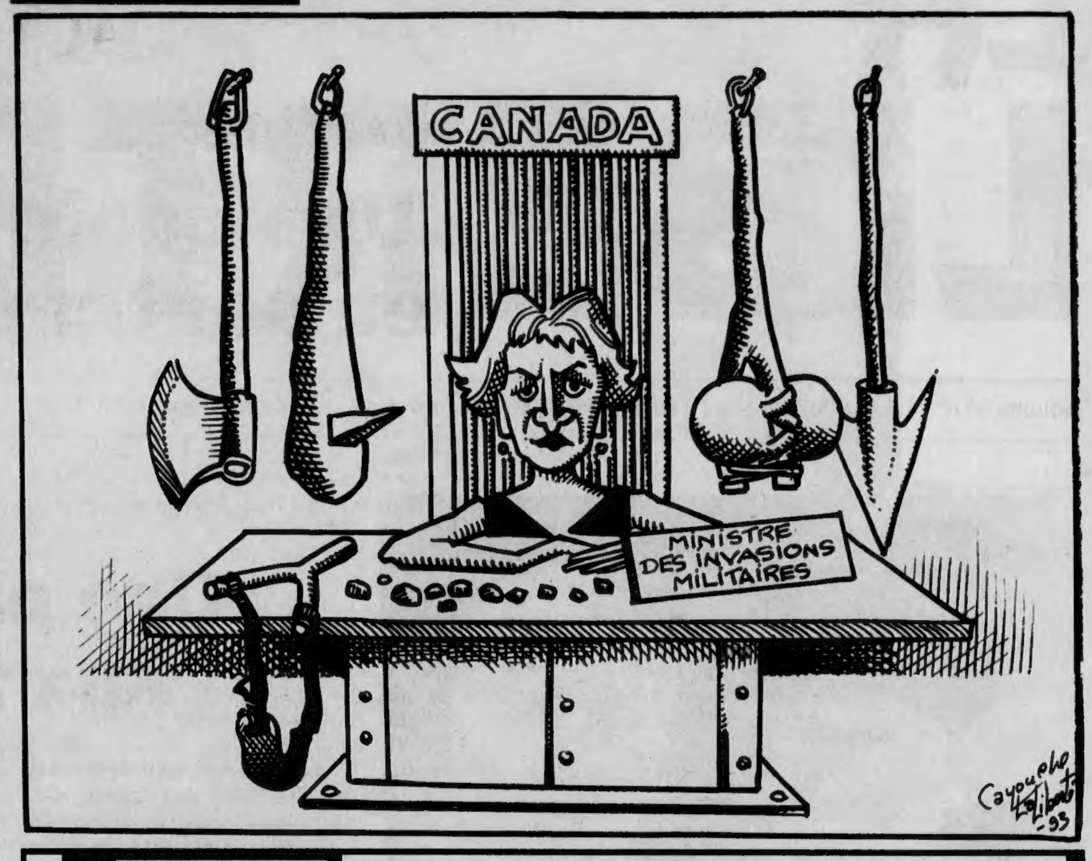
Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



La Coop de Saint-Jean-Baptiste. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Sami Jo Small. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Un nouveau ministère

Ottawa - Les francophones devront prendre l'habitude de ne plus écrire au secrétariat d'État pour demander des subventions. Ils devront désormais adresser leurs lettres à un tout nouveau ministère, celui du Patrimoine canadien. Dans le cadre de son premier cabinet annoncé le 25 juin, la première ministre Kim Campbell a fait disparaître le secrétariat d'État et le ministère des Communications.

Le nouveau ministère, dont la première titulaire est l'ex-secrétaire d'État Monique Landry, regroupera certains programmes visant l'affirmation de l'identité nationale, soit les industries culturelles, la radiodiffusion, les arts et le patrimoine, les langues officielles, les programmes autochtones et les études canadiennes, le sport amateur, les parcs nationaux et les lieux historiques. Ces modifications sont majeures pour les francophones car cela veut dire que leurs préoccupations traditionnelles sont maintenant sous la responsabilité d'un seul et même ministère qui semble plus fort, plus important, avec davantage de ressources. (APF)

Une entente sur les collèges

Ottawa - Monique Landry a quitté son poste de secrétaire d'État en posant un geste majeur pour les Franco-Ontariens. Le 22 juin, elle a signé un protocole d'entente avec le ministre David Cooke en vertu duquel l'Ontario s'engage à créer des collèges de langue française dans le nord et le centre-sud-ouest de la province, une nouvelle tant attendue et maintes fois reportée, et à construire le campus principal de la Cité collégiale à Ottawa.

L'entente prévoit que le fédéral déboursera 50,5 millions $ sur une période de cinq ans et que l'Ontario s'engage à trouver un montant au moins équivalent. Mais la province pourrait avoir à débourser le double puisque le coût total des projets est évalué à 156,6 millions $. (APF)

Un concours de la nouvelle

France - Un concours francophone de la nouvelle est organisé par la Ville de Palaiseau jusqu'au 15 septembre 1993. Pour la huitième année consécutive, le concours est doté de prix de 10 000 et 5 000 francs, d'abonnements à des magazines, ainsi que des livres, des encyclopédies et des ouvrages d'art.

Pour concourir, les amateurs doivent soumettre un recueil de quatre nouvelles en français. L'an dernier, 800 demandes de participation en provenance de 26 pays ont été enregistrées.

Pour obtenir les règlements, écrivez au Service culturel, Mairie de Palaiseau, B.P. No 6, 91125 Palaiseau. Renseignements: composez 42 78 72 18 à Paris. Fax: 42 78 19 98.

ACTUEL

Un comité de parents à Saint-Georges

Une école française en septembre 1993?

La Fédération provinciale des comités de parents vient d'admettre un nouveau membre: Saint-Georges, où l'on tente par tous les moyens d'ouvrir un programme de français, langue première, en septembre.

Le nouveau comité de parents de sept membres, sous la présidence de Gilles Avanthay, a demandé à la Division scolaire Agassiz de créer une école française cet été et d'aménager des classes portatives à Saint-Georges pour la rentrée de septembre.

«On va se présenter en délégation à la réunion de la commission scolaire le 6 juillet, explique Gilles Avanthay. On leur demande de nous donner une réponse pour le 8 juillet.»

Saint-Georges avait une école française jusqu'à la fin des années 70, au moment où Agassiz a décidé d'intégrer les francophones à l'école d'immersion de Powerview. Cette solution n'a pas fait l'unanimité, et le débat a repris avec l'arrivée du projet de loi 34 sur la gestion scolaire.

Comme Saint-Georges n'a pas d'école française, les résidants francophones ne font pas partie du réseau des 27 communautés consultés par le Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire, ce qui ne les empêche pas d'avoir le droit de faire partie de la Division scolaire de langue française.

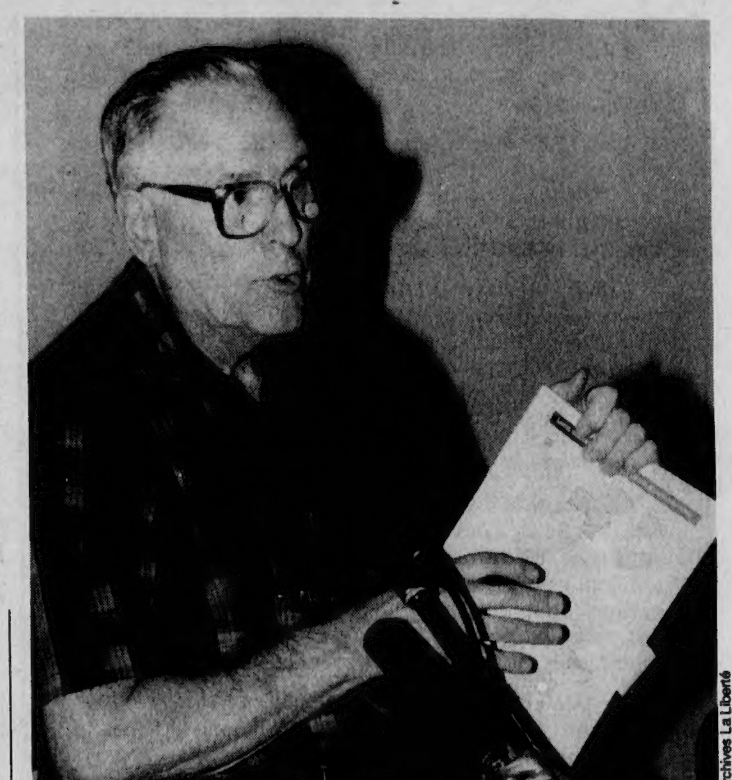
S'ils n'obtiennent pas l'engagement souhaité, ils sont prêts à examiner d'autres solutions. «On écrit dans notre lettre qu'on accepterait même une aile de l'école de Powerview, à condition que l'administration soit faite en français et qu'on nous garantisse un programme à 75 % français», poursuit Gilles Avanthay.

Si les commissaires n'acceptent pas cette suggestion, on songe par exemple à garder les enfants à la maison, à les accueillir dans un autre édifice, ou à les inscrire dans une école française de Saint-Boniface.

En 1989, un sondage à Saint-Georges avait recensé 146 ayants droit. Le comité de parents ne veut pas donner de chiffres, mais assure pouvoir regrouper au moins 50 élèves dans un premier temps. La réglementation de la loi 34 établirait à 50 le nombre minimum pour justifier l'offre de l'enseignement en français au Manitoba.

Le président du Groupe de mise en oeuvre, Alfred Monnin, s'est engagé à rencontrer les parents de Saint-Georges le 8 septembre.

Jean-Pierre DUBÉ


Archives La Liberté

Alfred Monnin se serait engagé à rencontrer les parents de Saint-Georges.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Villa en assemblée

Quelque 80 personnes ont assisté à la réunion annuelle de la Villa Youville, le 23 juin, une assemblée très ordinaire, selon le directeur général Francis Labossière.

Il n'a cependant pas voulu divulger le résultat de l'exercice financier, une information réservée aux membres.

La Liberté a toutefois appris que l'année financière de la Villa s'est terminée avec un déficit de 127 000 $.

Ont été élus au conseil d'administration: Normand Roy et Paul De Moissac, remplaçants de Robert Lafrenière et de Brunel Girardin.

Plus de 200 personnes avaient assisté à la réunion annuelle de 1992, tenue exceptionnellement en octobre.

J.-P. D.

photo: Nicole Belisle

Un cours, un crédit, une job!

Leigh-Anne Mesheau et Diane Boyd, finissantes du Collège Jeanne-Sauvé cette année, ont participé pendant l'année scolaire à un nouveau programme de bénévolat au Foyer Valade.

Le programme Partenaires en Éducation a permis aux deux étudiantes d'obtenir un crédit scolaire après avoir effectuer 110 heures de bénévolat.

Les filles ont ainsi pu suivre un cours d'aide-infirmière du Collège communautaire Red River, offert au Foyer Valade. Leurs tâches étaient de nourrir, d'habiller et de garder compagnie aux résidants.

ÉDITORIAL

Un test pour Kim

La campagne au leadership a peut-être été éprouvante pous Kim Campbell, mais renaissance canadienne promise, il faut déjà se mettre au boulot. Certains disent que la plus grande différence entre Brian Mulroney et la nouvelle première ministre est que l'un est un homme et l'autre une femme.

Il est heureux de voir une femme, même si elle n'a pas été élue par la population à ce poste, accéder à cette fonction. Mais il ne faut pas en rester là. On a trop souvent vu des partis se complaire à faire de la stratégie électorale avec leurs dirigeants quand c'était le même sexe.

Kim Campbell doit faire une vraie différence, pour les femmes évidemment, mais aussi pour la population en général. Et cette population vient déjà de lui envoyer un message: des folies au Sénat comme celle du 6 000 $, c'est assez!

Kim Campbell ne doit pas juste relever que le geste était inapproprié. Elle ne doit pas faire comme Jean Chrétien qui n'a même pas été capable de contrôler les sénateurs libéraux.

Elle doit se démarquer de Brian Mulroney qui, après avoir utilisé le Sénat à des fins électorales, en a abusé à des fins politiques. Elle doit se démarquer de Jean Chrétien qui a avoué qu'il ne ferait pas moins de nominations au Sénat, mais qu'il en ferait moins tout juste avant la fin d'un mandat au gouvernement. (Du Chrétien tout craché: c'est peut-être pas correct, mais je vais m'arranger pour faire moins pire!)

Il y a de gros dossiers sur la table du gouvernement: comment gérer la baisse du déficit, comment relancer l'économie, etc. Mais jamais je ne croirai qu'on ne trouvera pas quelques semaines pour formuler de façon simple une proposition visant à mettre fin au patronage ambulant qu'est le Sénat et à le réformer, ou même à l'abolir.

Que Kim Campbell veuille réformer l'institution pour faire plaisir à l'Ouest, ça passe. Mais si elle la laisse dans le cadre actuel, ce serait inacceptable. Si on ne veut pas d'un Sénat élu, il y aura toujours moyen de nommer un comité de notables pour reviser les projets de loi. On n'a pas besoin d'une centaine de personnes nommées par le premier ministre et qui nous coûtent des millions par année en frais directs.

Il paraît que Kim Campbell admire Brian Mulroney parce qu'il a montré au Parti conservateur comment gagner et parce qu'il a pris les décisions difficiles. Il semble qu'il y a juste un endroit où l'ex-premier ministre a manqué de couilles et c'est le Sénat. Il faut apprendre à dire non à la plupart de ses amis.

Je crois que c'est Lise Payette qui a déjà dit que certaines femmes en politique avaient plus de couilles que plusieurs hommes. Kim Campbell peut vraiment faire une différence au Canada, pas juste parce qu'elle est une femme mais parce qu'elle pourrait prendre les vraies décisions et, évidemment, les bonnes décisions.

Non seulement cela pourrait-il être électoralement rentable, mais il s'agirait de donner l'exemple du simple bon sens. Quand on entend encore des sénateurs se dire surpris de la réaction publique, on voit qu'ils ont perdu un certain sens de la réalité économique qui frappe le pays depuis deux ans.

Yves CHARTRAND

LAURIER

Le Club jeunesse est lancé

Depuis la mi-mai, 35 jeunes participent au Club jeunesse de Laurier où toutes les activités se déroulent en français.

Une quinzaine de jeunes de cinq à neuf ans et 23 jeunes de dix à 15 ans participent aux activités planifiées après les heures de classe.

Les plus jeunes participent plutôt aux activités sportives organisées par le Club, tandis que les plus âgés ont choisi de prélever des fonds pour se payer un voyage au lac Clear du Parc national du mont Riding. Un bercethon, un lavethon et un dansethon ont servi d'activités de prélèvements de fonds.

Le Club jeunesse continuera ses activités pendant l'été et planifie la présentation d'une pièce de théâtre pour janvier 1994.

N.B.

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone



La volonté d'un groupe de presse

Fondée en 1976, l'Association de la presse francophone (APF) était alors désignée «hors Québec».

À cette époque, une quinzaine d'éditeurs de journaux (principalement des hebdos) de langue française oeuvrant dans les provinces anglophones s'unissent afin d'assurer un avenir à la presse des minorités francophones.

Avec les années, la venue de nouveaux journaux à l'APF, et dont les moyens financiers sont précaires, initie la mise sur pied d'une entreprise privée composée des membres de l'APF.

En 1980, OPSCOM (Opérations publicitaires et services de communication) marque la naissance d'un nouveau service de représentation commerciale pour le placement d'annonces publicitaires.

Comme les journaux des communautés francophones sont méconnus ou peu utilisés par les gouvernements, les activités de l'entreprise seront presque exclusivement dirigées auprès de cette clientèle.

À la même période, l'APF conçoit un programme pour le développement des communications en milieu minoritaire destiné à la relève.

La création de la Fondation Donatien Frémont vise à encourager les francophones minoritaires à poursuivre une carrière en communications et, de préférence, dans les journaux de l'APF.

Chaque année, des bourses sont offertes grâce aux intérêts générés du fonds constitué par les secteurs public et privé.

Parallèlement au développement de ces deux nouvelles constituantes, l'APF multiplie les ateliers et services. Le dernier-né est l'Agence de presse, qui fonctionne depuis 1988.

Aujourd'hui, 17 ans après sa fondation, l'APF regroupe près d'une trentaine de publications qui rejoignent environ 400 000 lecteurs de façon régulière.

Toujours à l'affût, l'APF a pressenti la nécessité d'entreprendre le changement. Au terme d'un colloque tenu en 1991 et à la suite de consultations auprès de tous ses membres, l'APF s'est engagée dans une démarche de planification stratégique.

Le plan de cinq ans, en vigueur depuis avril 1992, vise à réduire la dépendance des subventions gouvernementales du siège social situé à Ottawa et de certains journaux.

Les journaux doivent payer une cotisation plus élevée et OPSCOM a reçu comme mandat de développer des stratégies pour le secteur privé.

(Le texte est inspiré en bonne partie d'un texte de la directrice des communi-cations de l'APF, Ann Giguère, préparé pour l'Assemblée interna-tionale des parlementaires de langue française.

Nous en profitons pour saluer Ann qui est en congé de maladie depuis le 12 mai dernier. Bon rétablissement!)

l'APF au Manitoba



Du 6 au 11 juillet, La Liberté sera l'hôte de la 18e assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone, qui compte une vingtaine de publications réparties dans neuf provinces et deux territoires.

À cette occasion, la population est invitée à venir rencontrer les délégués de l'APF lors des quatre activités suivantes:

*** Le 8 juillet à l'hôtel Norwood de Saint-Boniface:**

- Une réception sera offerte de 17 h 30 à 19 h pour souligner le 80e anniversaire de La Liberté. On remettra aux personnes présentes un exemplaire du cahier «La Liberté - 80 ans».

- Le banquet annuel des prix d'excellence de l'APF suivra à 19 h 30.

*** Le 10 juillet, une soirée francophone aura lieu au Fort Gibraltar du Festival du Voyageur.**

*** Le 11 juillet, le brunch du directeur général de l'APF se tiendra à l'hôtel Norwood.**

La réception est gratuite. Pour obtenir des billets pour le banquet, la soirée francophone ou le brunch, appelez La Liberté au 237-4823 d'ici le 5 juillet à midi.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un dépotoir régional à l'étude

Les municipalités rurales de Sainte-Anne, La Broquerie, Hanover, Niverville et le Village de Sainte-Anne-des-Chênes ont fait des appels d'offres en vue d'une étude sur le développement d'une décharge régionale commune.

Le groupe des cinq et la province vont investir 40 000 $ pour l'étude qui sera sou peu confiée à une firme d'ingénieurs. «Ça coûte trop cher de faire ça tout seul», souligne le secrétaire-trésorier du Village, Guy Lévesque.

Selon un porte-parole du Développement rural Manitoba à Steinbach, Warner Hawri, la première étape de la recherche vise à établir, d'ici la fin de 1993, le besoin et la faisabilité d'une décharge régionale.

L'étude devra recommander des procédures et des installations pour le recyclage, possiblement des lieux désignés dans chaque communauté pour séparer déchets et objets recyclables.

La deuxième étape de l'étude, soit la mise en oeuvre, est prévue pour 1994. La date limite pour présenter une soumission était le 30 juin.

À sa réunion du 8 juin, le conseil du Village a décidé de proposer deux projets de rue, dès cet été: sur la baie Gagné et le chemin Seine.

Les deux voies ne seront pas pavées, comme tel, mais revêtues de goudron et de gravelle, un procédé beaucoup moins coûteux que l'asphalte. Le coût s'élèvera toutefois à 2,89 $ du pied pour les résidants.

Jean-Pierre DUBÉ

RIVIÈRE-SEINE

Des réponses sur le complexe

Les commissaires de la Rivière-Seine ont décidé, lors de la réunion régulière du 23 juin, de répondre aux demandes d'informations faites par des gouvernements locaux de la région au sujet du futur complexe divisionnaire à Lorette.

Une réunion d'information à l'intention des représentants des conseils municipaux aura lieu le 6 juillet, à 19 h, à la salle de réunion de la commission scolaire à l'école Sainte-Anne Immersion.

Entre autres, le Village de Sainte-Anne-des-Chênes s'est opposé au projet et a demandé une rencontre avec la présidente de la Seine, Wendy Bloomfield.

La Seine a également décidé de procéder par la consultation pour régler le différend entre son Comité de transport et les propriétaires de garage quant à l'allocation des travaux d'entretien et de réparation des autobus scolaires.

Un comité conjoint du Comité et des garagistes sera créé pour établir des critères d'allocation et d'évaluation des services. Des entrepreneurs de La Salle et de Saint-Adolphe s'étaient opposés en mai à la réduction de leur charge.

J.-P. D.



Photo: Yves Chartrand

Salut Christiane!

Quand elle est arrivée à La Liberté en août 1988, elle s'appelait Christiane Chatwell. En 1991, elle a repris le nom qu'elle portait quand elle n'était encore qu'une petite fille à Notre-Dame-de-Lourdes, soit Christiane Avanthay. Celle que tous au bureau appelaient simplement Christiane depuis cinq ans a décidé de terminer son travail de secrétaire-réceptionniste au journal, le 25 juin, afin de profiter de l'occasion qui lui était offerte d'aller découvrir de nouveaux horizons, ceux de Montréal. Bonne chance!

Coup d'oeil national



Assemblée annuelle à Sainte-Agathe/Aubigny

Les parts sociales ont triplé

Améliorer la rentabilité: c'est la priorité numéro un de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny pour l'année à venir, comme ce l'était pour l'an dernier. Le directeur Cyrille Durand qualifie d'«acceptable» cette année financière, «vu le contexte économique et étant donné que le secteur agricole n'a pas eu de reprise comme telle.»

La Caisse a augmenté son actif de 2 % en 1993, et son déficit est passé de 38 615 $ à 1 813 $. «Les provisions pour prêts douteux avaient été élevées en 1992. La qualité de notre portefeuille de prêts s'est améliorée en 1993», explique le directeur général, précisant que la chute des taux d'intérêt ces deux dernières années avait entraîné des problèmes d'appariement.

La Caisse avait trois projets pour 1993, et son directeur est satisfait des résultats atteints: «On voulait améliorer le portefeuille de prêts et rentabiliser les opérations. Nous avons diminué de 4,4 % les coûts d'administration et maintenu les dépenses en locaux, mobilier, équipement et en personnel. Enfin, nous avons célébré le 50e anniversaire de la caisse» en mai dernier.

Le plan d'équité de la Caisse passera à la phase deux. Mis en marche en novembre 1992, ce plan a permis de tripler le nombre de parts sociales détenues par les membres au 31 mars 1993. «Les membres pouvaient alors acheter jusqu'à 20 parts chacun, explique Cyrille Durand. Dorénavant, ils pourront se procurer jusqu'à 1 140 $ en parts sociales.»

Ces sommes sont investies dans la Caisse ou prêtées aux membres. Elles constituent «une base d'équité et permettront d'atteindre le 5 % bientôt. On est tout prêt.»

La Caisse prévoit implanter des terminaux dans trois commerces de Sainte-Agathe cette année. «Nous approcherons les commerces dans les prochaines semaines», laisse savoir Cyrille Durand. Ces terminaux permettent aux clients de payer directement leurs achats grâce à une carte de débit.

Les 37 membres présents à l'assemblée annuelle du 23 juin ont réélu Denis Gratton (président) et Denis Clément (vice-président). Les autres membres sont René Vermette, Gaston Brémault et Gabrielle Robert (secrétaire).

Sylviane LANTHIER

La caisse en chiffres

Actif au 31 mars
1993: 7 999 374 $ (+ 2 %)
1992: 7 847 328 $

Bénéfices nets après impôts
1993: - 1 813 $
1992: - 38 615 $

Montant de la réserve:
373, 236 $, soit 4,7 % de l'actif

Dépôts
1993: 7 602 255 $ (+ 2 %)
1992: 7 447 735 $

Prêts
1993: 5 656 962 $
1992: 5 691 480 $

Nombre de membres:
environ 500.

Six autres fonds de famille à Francofonds

La campagne atteint un nouveau sommet

L'objectif de 75 000 $ visé par Francofonds semble très réalisable selon les chiffres accumulés à mi-chemin de la campagne de prélèvement de fonds.

Au 30 juin, 565 donateurs ont contribué un total de 46 225 $ de dons globaux comparativement à 33 600 $ (698 donateurs) au même moment l'an dernier. La campagne annuelle avait permis de recueillir 43 000 $ de dons globaux en 1992.

Grâce aussi aux dons par autochèque, une contribution globale d'environ 50 000 $ annuellement des 408 membres, Francofonds pourra capitaliser plus de 100 000 $ en 1993, comparativement à 88 000 $ en 1991 et 78 000 $ en 1992.

Selon le président de Francofonds, Hubert Bouchard, aucun facteur n'explique le succès de la campagne annuelle: «Francofonds devient de plus en plus reconnu parmi la communauté franco-manitobaine. C'est vraiment la conviction des gens et l'attitude positive et généreuse qui fait de Francofonds l'organisme par excellence des Franco-Manitobains.»

Le programme Autochèque Plus a attiré 15 personnes pour la valeur de 230 $ en dons de plus par année. Ce programme, lancé en 1992, s'adresse aux détenteurs actuels d'autochèques et leur offre la possibilité d'augmenter graduellement leur contribution sur une période de cinq ans. 33 nouveaux autochèques se sont ajoutés.

Dans le domaine des fonds de famille, six nouveaux ont été établis, portant leur nombre à 12. Il s'agit des fonds Gilles et Lucille Chaput, Louis Bernardin et Maria Chaput, Raynald et Hélène Labossière, Stella et Gérard Archambault, Joseph et Lucienne Boucher, ainsi que du Fonds musical Frank Simons. Huit autres fonds de famille ont été commencés et seront complétés dans trois à cinq ans.

Près de 18 000 $ ont été perçus cette année dans le cadre de ce programme. La campagne de Francofonds se poursuit jusqu'à la fin décembre 1993.

Nicole BELISLE

PROVINCE

Pas de date pour le procès Touchette

Les procureurs de la Couronne et de l'abbé René Touchette n'ont pu s'entendre sur une date de procès, le 15 juin dernier, en Cour du banc de la reine de Portage-la-Prairie.

Le juge a donc demandé aux deux avocats de se présenter de nouveau le 13 juillet dans l'espoir d'en arriver à une entente.

L'ancien curé de Somerset fait face à un total de neuf accusations de grossière indécence et d'attentat à la pudeur se rapportant à des incidents survenus dans les années 70 et 80.

À l'issue d'une enquête préliminaire en mai, un juge de la Cour provinciale de Morden a reconnu que les accusations justifiaient la tenue d'un procès.

J.-P. D.

Recyclez ce journal



MONTCALM

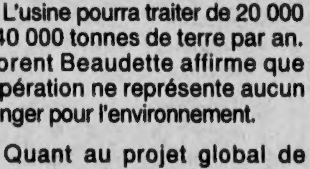
La première terre contaminée est arrivée

Le gouvernement provincial vient de donner le dernier feu vert à la construction d'un site de traitement des sols contaminés dans la Municipalité rurale de Montcalm. Il s'agit de la première phase du Centre de traitement des déchets dangereux, dont la construction définitive se fait toujours attendre.

Le préfet Florent Beaudette estime que la construction est «imminente. Le premier chargement de terre contaminée est arrivé cette semaine. On espère que l'usine sera fonctionnelle d'ici le mois d'août.»

Cette usine se présentera en fait comme un simple hangar. La terre polluée, notamment par des fuites d'essence dans les stations-service, sera décontaminée à l'aide de bactéries «dévoreuses» d'hydrocarbures.

L'usine pourra traiter de 20 000 à 40 000 tonnes de terre par an. Florent Beaudette affirme que l'opération ne représente aucun danger pour l'environnement.



Quant au projet global de centre de traitement des déchets dangereux, évalué à 30 millions $, il semble toujours bloqué par la difficulté du gouvernement à trouver des investisseurs privés.

L.G.

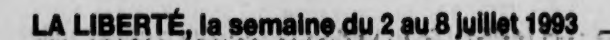


photo: Yves Chartrand

Chrétien prend le départ

Jean Chrétien a pris le départ, le 15 juin, au tournoi de golf de l'Association libérale de Saint-Boniface. Le chef libéral fédéral était accompagné, entre autres, du nouveau chef libéral du Manitoba, Paul Edwards (au centre avec les verres fumés), et du député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel.

Le successeur de Sharon Carstairs a obtenu 1 087 votes, devançant son seul rival, le député Kevin Lamoureux, par 236 voix. Les libéraux pouvaient voter par la poste, au bureau de scrutin anticipé ou à quatre endroits différents le 5 juin, jour du scutin.



Le centenaire des Cormier du Manitoba

Un ex-zouave a failli être attaqué par des Indiens!

Quelque 300 descendants de Moïse et Marie Cormier se sont réunis à La Salle, le 1er juillet, pour célébrer la venue de leurs ancêtres au Manitoba, il y a déjà 100 ans.

Né à Bécancour au Québec en 1849, Moïse Cormier s'est engagé comme zouave pontifical pour défendre le pape Pie IX contre les troupes de Garibaldi, de 1868 à 1870. Il en est revenu.

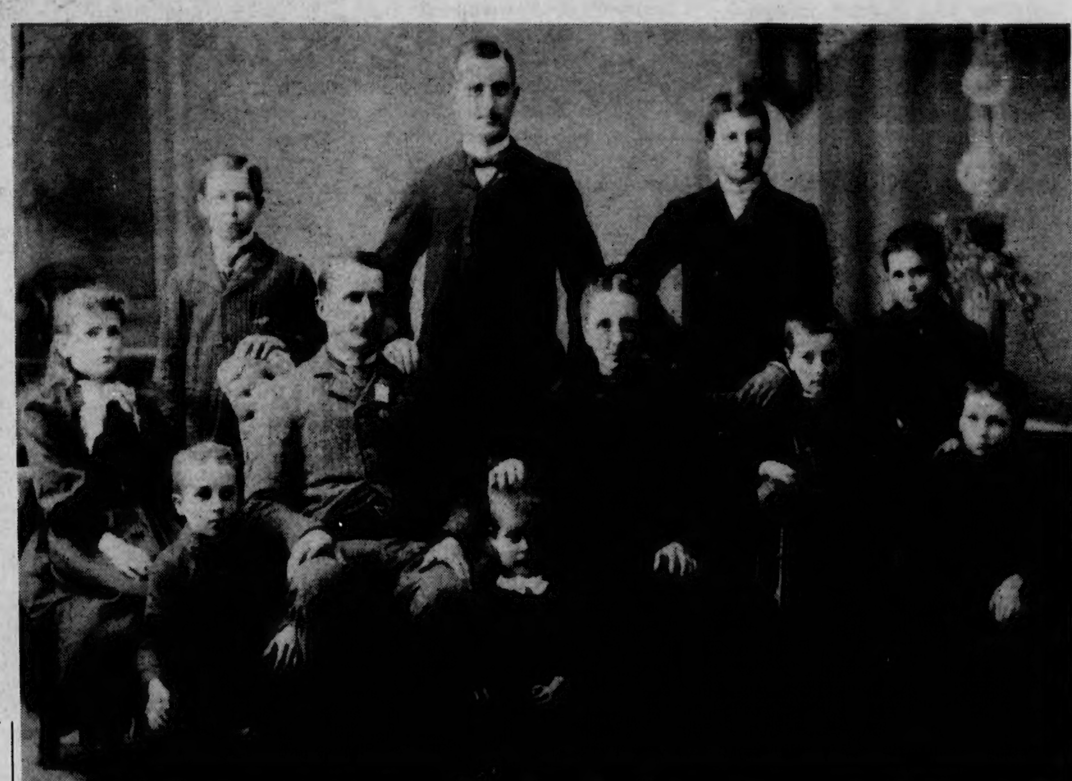
Comme cultivateur, il est bien établi à Sainte-Angèle-de-Laval, avec son épouse Marie (née Levasseur) et leurs neuf enfants, quand il décide de s'installer dans les plaines de l'Ouest, où il voit de meilleures possibilités d'établir ses fils (1).

Après trois voyages d'exploration au Manitoba et en Saskatchewan, il achète 316 acres à l'ouest de La Salle en 1892. La famille quitte Sainte-Angèle le 11 avril de l'année suivante, amenant des animaux, le bois nécessaire à la construction de la maison, ainsi que 5 000 $.

Mais, une fois dépassé Montréal, des immigrants russes montent dans le train et parmi eux se trouvent un enfant atteint de la petite vérole. Le mal n'est diagnostiqué qu'une fois à Fort Williams, et le wagon est mis en quarantaine. Trois des enfants Cormier sont atteints, et la plus jeune des filles, Aurore, meurt le 30 avril, à l'âge de sept ans.

Pendant que les Cormier sont en quarantaine, des Indiens des environs tentent de mettre le feu au wagon, mais sont arrêtés par un missionnaire jésuite.

À La Salle, les deux fils aînés, Joseph et Alfred, sont arrivés à l'avance avec le bétail et le bois. Sans nouvelles de la famille, ils attendent, inquiets. Finalement, Moïse, Marie et les enfants arrivent le 1er juin, 50 jours après leur départ.



Le 11 avril 1893, Moïse et Marie Cormier ont pris la pose, entourés de leurs enfants: Donat, Joseph, Alfred et Horace à l'arrière, Marie-Ange, Aurore et Charles sur la 2e rangée, Philippe et Albert au premier plan.

Très actif dans sa communauté, Moïse Cormier a été membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, commissaire d'école, syndic de la paroisse et s'est occupé du comité qui a fait construire l'église, achevée en 1915.

En 1900, il possède 600 acres de terre cultivée, et 6 000 à sa mort en 1915. Son épouse Marie est décédée en 1931.

C'est l'histoire de ces pionniers et de leurs descendants que les Cormier ont fêté le 1er juillet, à l'église de La Salle et au Centre communautaire.

Les organisateurs se sont mis à la tâche il y a deux mois. «C'est un peu tard, avoue Thérèse Girardin. Personne n'avait vraiment le temps de s'y mettre. mais on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas ne pas fêter ce centenaire.»

Un livre de la famille est également en préparation. Son auteure, Priscille Cormier, espère le terminer le plus tôt possible.

Sylviane LANTHIER

(1) Cette histoire des ancêtres Cormier fait l'objet d'un chapitre, écrit par Priscille Cormier, dans un livre paru en 1986 sur l'histoire de La Salle intitulé Then to Now, The History of La Salle, Manitoba.

TACHÉ

D'autres audiences publiques cet été

La Municipalité rurale de Taché n'a pu avancer dans le processus de modification de ses plans de zonage et d'aménagement tel que prévu, lors d'audiences publiques auxquelles assistaient une trentaine de contribuables, le 15 juin.

Taché est engagé dans ce processus de révision de la classification des terres au nord-ouest de Lorette depuis que la ville de Winnipeg s'est départie de cette zone en 1990.

Mais cinq demandes de changement faites au cours des audiences publiques, qui ont duré deux heures et demi, ont arrêté le processus en deuxième lecture.

«Certains propriétaires sont venus demander des changements de zonage ou de classification, explique l'adjointe au secrétaire-trésorier, Marie Jeanson. Ces demandes sont légitimes, alors il faudra les revoir avec un agent de planification du Développement rural pour les incorporer dans les amendements.»

Un réunion régulière de la Municipalité rurale est prévue le 13 juillet, après quoi sera fixée la date de nouvelles audiences publiques.

J.-P. D.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Cinq inculpés

Cinq personnes ont été inculpées à la suite du cambriolage qui s'est déroulé à la Coop épicerie de Saint-Jean-Baptiste dans la nuit du 16 au 17 juin.

David Heaney, 36 ans, Audrey Pearl Brown, 61 ans, et Raymond Zenuik, 38 ans, sont accusés d'effraction et de possession de biens volés. Quant à David Zenuik, 35 ans, et Jean-Louis Hébert, 28 ans, ils sont uniquement poursuivis pour effraction.

La GRC de Morris précise que les voleurs se sont introduits dans la Coop de Saint-Jean-Baptiste par le toit, à travers le conduit d'aération. Ils ont dérobé des produits d'épicerie, de la viande et des cigarettes pour une valeur minimum de 6 000 $.

L.G.

LA BROQUERIE

La Municipalité invite Driedger

La Municipalité rurale de La Broquerie a demandé une rencontre avec le député provincial de la région et aussi ministre de la Voirie, Albert Driedger, pour discuter de la décentralisation gouvernementale et le pavage de routes provinciales.

«On veut paver d'autres chemins, explique le secrétaire-trésorier, Laurent Tétrault: trois milles au sud sur la route 302, et six milles de la route 303 vers l'ouest, à partir de la 302.

Le bureau municipal n'a pas encore reçu de réponse d'Albert Driedger, à qui l'on voudrait également proposer un site pour des bureaux du gouvernement.

Lors de sa réunion régulière du 8 juin, les conseillers ont également demandé une rencontre avec les officiers du Town of Steinbach, en vue de pourparliers sur: l'avenir d'un dépotoir régional, la classification de terres, et l'accord sur les services d'incendie.

La Municipalité possède une citerne de 2 500 gallons qu'elle rend disponible aux autorités de Steinbach pour les incendies majeures. Steinbach dispose d'une citerne de 1 000 gallons qu'elle rend également disponible, les deux gouvernements ayant leur propre service d'incendies.

En mai dernier, La Broquerie a fait l'achat d'une camionnette Ford de modèle récent (11 000 $) pour transporter l'équipement des pompiers bénévoles lors des incendies.

Par ailleurs, les lumières (lampes à vapeur de mercure) du village de La Broquerie seront changées au cours de l'été pour des lampes jaunes, c'est-à-dire des lampes à vapeur de sodium à haute pression, dans le but d'économiser l'énergie.

«La conversion va coûter 5 780 $, précise Laurent Tétrault. Ça monte à 110 $ par mois pour cinq ans, mais à cause de la baisse de la consommation d'électricité, ça ne coûtera pas plus cher. Après cinq ans, notre facture devrait baisser.»

J.-P. D.

Norman et Gisèle Barnabé cultivent les asperges

«Les gens n'en reviennent pas!»

Dans la campagne, aux alentours de Sainte-Agathe, sur un terrain sis sur les bords de la Rouge, une maman oiseau a choisi de faire son nid au milieu d'un plan d'asperges. Et deux fillettes, Sophie, 8 ans, et Josiane, 5 ans, observent les trois minuscules oisillons qui, la bouche grande ouverte, attendent leur nourriture.

Il fait chaud dans le champ en cette fin de journée. D'ici une semaine, les récoltes d'asperges seront terminées et les producteurs agricoles à demi-temps, Norman et Gisèle Barnabé, pourront profiter de l'été qui reste... tout en désherbant les champs.

L'aventure des asperges a débuté en 1985, quand la famille Barnabé a déménagé ses pénates sur cette propriété. «On travaillait tous les deux à temps partiel, se rappelle Gisèle Barnabé. On voulait faire quelque chose avec la terre. On cherchait une culture vivace, qui produise en petite quantité et que les chevreuils, qui circulent librement tout autour, ne mangeraient pas.»

Les asperges ont semblé être la plante idéale: résistante, elle permet plusieurs année de production. C'est aussi une production qui se met en place lentement. Après avoir «semé à la graine», il faut compter quatre autres années avant d'avoir une production complète.« La 2e année, on transplante et on entretient le plant, la 3e on entretient, la 4e année donne deux semaines de production et la 5e année une production complète».

«Nos 5 acres nous ont donné une production complète, soit du 6 mai à la fin juin, pour la première fois cette année», précise Norman Barnabé, qui ne peut encore évaluer combien de livres d'asperges sa terre peut donner: «C'est trop tôt et trop aléatoire.»

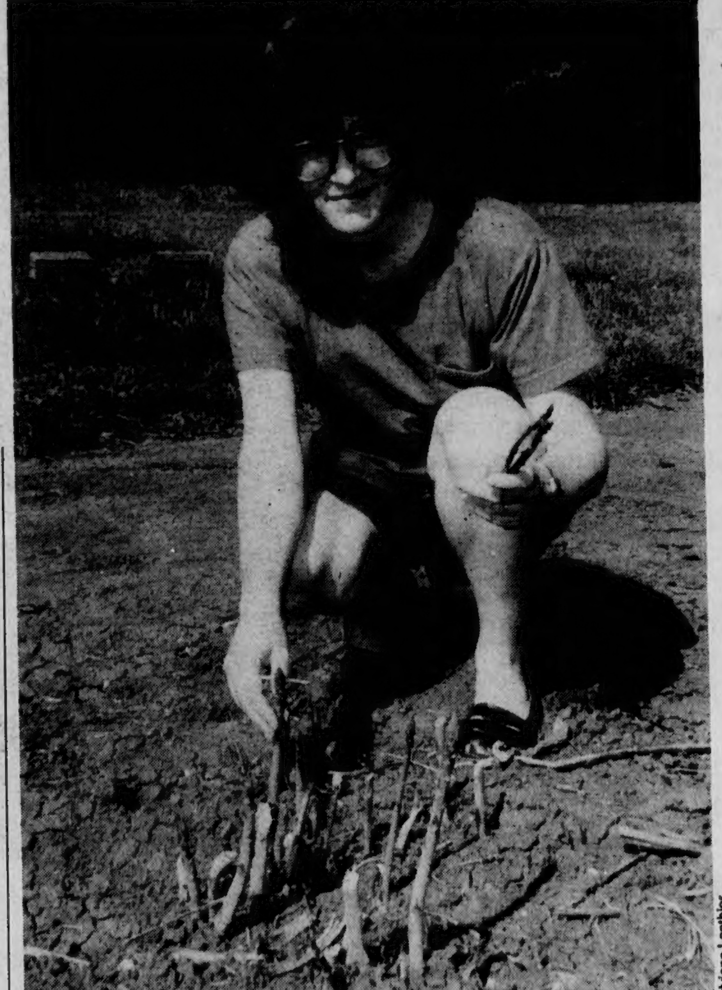


photo: Sylviane Lanthier

Un plan d'asperges. Chaque jour, les asperges sortent du sol. On les cueille quand elles sont prêtes. À la fin de la saison, elles continuent à pousser et le champ se couvre d'asperges changées en fougères dont la hauteur atteint l'épaule.

Mais le travail est assez lourd pour nécessiter l'embauche d'étudiants au cours de l'été. Chaque jour, les asperges prêtes doivent être cueillies, à la main, les cueilleurs installés sur une sorte de plate-forme qui circule dans les rangées. Il faut ensuite les nettoyer, les couper, les refroidir, les mettre en bottes. Après quoi les asperges, mises dans des boîtes, sont envoyées à l'office de commercialisation.

Les Barnabé ont aussi une certaine clientèle dans la région: «On vend à des gens de Saint-Malo, Saint-Pierre, Saint-Jean. Avec les années et le bouche à oreille, la clientèle augmente», note Gisèle Barnabé.

Quand il n'est pas au champ, Norman Barnabé travaille comme courtier d'assurances à Saint-Norbert et à Sainte-Agathe. Gisèle, quant à elle, est directrice du Service de perfectionnement linguistique du Collège universitaire de Saint-Boniface. «Quand les gens apprennent qu'on fait pousser des asperges, ils n'en reviennent pas», note-t-elle en souriant.

Outre les Barnabé, qui sont un «tout petit producteur», on compte 7 ou 8 producteurs d'asperges au Manitoba, dont le plus gros est à Portage-la-Prairie, avec 60 acres. Le marché s'étend de Thunder Bay à l'Alberta: «Je sais que mes asperges sont allées à Thunder Bay cinq ou six fois cette année», indique le jardinier.

Le couple Barnabé se dit que cette production pourra peut-être servir à payer les études universitaires de leurs deux filles.

Sylviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

La chicane reprend

Le 100 Nons offre de nouveau cet été des ateliers de formation pour les groupes intéressés à participer, le 10 septembre, à la septième Chicane électrique, compétition annuelle mettant en vedette des nouveaux groupes franco-manitobains.

Selon l'animatrice d'ateliers, Marie-Claude McDonald, «on va se concentrer autant sur l'aspect vocal et sur la présence sur scène que sur le côté musical». Les formulaires d'inscriptions (1) sont disponibles au CCFM. «Souvent, il s'agit de groupes qui s'inscrivent ensemble», constate le directeur du 100 Nons et fondateur de la Chicane électrique, David Larocque.

«C'est important pour eux de se sentir à l'aise dans leur groupe. À cet âge-là (entre 14 et 18 ans pour la plupart), à cause des personnalités, ça fonctionne mieux quand ils se placent eux-mêmes.

«D'ici la mi-juillet, on aimerait que les quatre ou cinq groupes soient formés et qu'ils aient choisi leur matériel», ajoute Marie-Claude McDonald. Les nouveaux ensembles vont se rencontrer deux ou trois fois la semaine pour environ trois heures d'ateliers.

(1) Les frais de 50 $ par participant incluent les ateliers, une carte de membre du 100 Nons, un T-shirt et l'accès à l'équipement du 100 Nons.

Une année de transition à Entreprise Saint-Boniface

La clientèle-cible devient encore plus marginale

En raison d'amendements à la Loi (fédérale) des prêts aux petites entreprises, qui fournit aux institutions prêteuses une garantie couvrant 90 % du prêt (au taux de base + 1,75 %) jusqu'à une limite de 250 000 $, il ne reste pas beaucoup d'espace sur le marché pour un organisme qui se définit comme un prêteur de dernier recours.

Entreprise Saint-Boniface (ESB) se trouve donc depuis un an face à d'énormes difficultés à trouver des clients. En 1992, elle a été sans directeur pendant presque la moitié de l'année, ce qui n'explique qu'en partie sa faible performance: cinq prêts ont été consentis (sur un objectif de 20) pour moins de 200 000 $ (sur un objectif de 500 000 $).

«Les banques sont maintenant prêtes à prendre les clients qui ont une chance de réussir, explique le directeur général Marc Lavoie, ça nous laisse avec les clients qui n'ont pas de bonnes chances de réussir. On se retrouve avec une clientèle dont le profil de risque est beaucoup plus élevé.»

«On vient de conclure deux prêts à la dernière réunion, précise la présidente Claudette Toupin. Mais il va falloir les surveiller de très près, ils sont douteux.

«Les autres centres d'aide aux entreprises au Manitoba sont en région rurale, là où les banques ne prêtent pas beaucoup. On est en milieu urbain, et c'est vraiment difficile de trouver des clients.» (1)

Le problème d'ESB, c'est que l'organisme doit devenir autosuffisant d'ici au 31 mars 1995. Le rétrécissement de la clientèle-cible accule peut-être l'organisme en dessous du seuil de la rentabilité.

«Il nous faut un retour de 10 % pour payer nos dépenses, estime Marc Savoie. Pour couvrir les pertes possibles, il faut demander encore plus. Est-ce que c'est possible de s'autofinancer? Si on n'est pas autosuffisant dans deux ans, on devra fermer nos portes.»

ESB se retrousse les manches: le directeur général a rencontré les dirigeants des institutions financières pour demander de se faire référer toute la clientèle refusée. Et puis un plan de survie sera établi au cours des six prochains mois.

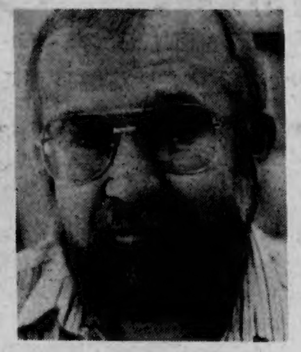
Mais avant tout, on entend rencontrer des représentants du gouvernement fédéral pour obtenir des clarifications sur la raison d'être d'ESB. Selon Claudette Toupin, «il faut déterminer quelle est notre clientèle.»

L'organisme a tenu son assemblée annuelle le 17 juin, question de rendre des comptes à la communauté. «On ne peut pas parler de nos clients, explique Marc Lavoie, mais vu qu'on est là pour la communauté, il faut présenter ce qu'on fait.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Fondé en 1988, ESB a prêté plus de 1,2 million $ à 42 emprunteurs différents, contribuant ainsi à la création de près de 160 postes et au maintien d'un autre 160 postes.

Quoi de neuf?



en musique classique

André Fauchon propose cette semaine trois «bijoux» de discothèque lancés récemment à la grande joie des mélomanes.

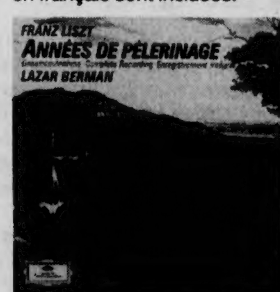
Richard Strauss, enregistrement du concert de la Saint-Sylvestre à Berlin, le 31 décembre 1992, qui comprend Don Juan, Burlesque, Till l'Espiègle et le finale du Chevalier à la rose, par Sony Classical.

«Quel concert! Claudio Abbado dirige le Berliner Philharmoniker et le répertoire straussien lui va à merveille. Des interprètes excellents. Le livret d'accompagnement est très intéressant. On s'est mis dans la peau de Richard Strauss comme s'il avait été lui-même présent à ce concert. Un disque qui ne décevra pas.»



Edvard Grieg, 25 mélodies avec accompagne-ment de piano, par Deutsche Grammophon.

«Après un excellent disque de Sibelius en 1989, Anne Sophie von Otter, mezzo-soprano suédoise, nous revient avec d'autres mélodies, cette fois-ci dans Grieg, qui excellait dans les miniatures écrites pour son épouse. La langue (allemand, ancien norvégien et suédois) peut rebuter mais les traductions en français sont incluses. »



Franz Liszt, Les Années de pèlerinage (enregistrement intégral, coffret de trois disques compacts), par Deutsche Grammophon.

«On attendait depuis des années une réédition en disques compacts de ce remarquable enregistrement de Lazar Berman, pianiste russe, paru sur disques de vinyle il y a plus de 15 ans. Berman est un coloriste superbe, notamment dans les passages suisses. Liszt n'est pas facile à jouer, il composait pour lui. C'est la version de référence absolue des Années de pèlerinage.»

K.B.

CULTUREL

Le Festival Folk de Winnipeg du 8 au 11 juillet au parc Bird's Hill

La culmination de 20 ans de travail

Pour les Winnipegois, le 20e anniversaire du Festival Folk évoque plusieurs sentiments. Certains inconditionnels du folk ressentent un peu de nostalgie en pensant aux festivals passés, tandis que d'autres ont de la difficulté à croire que cette fête annuelle se soit rendue si loin.

«Lorsque le Festival a débuté c'était un petit rassemblement de musiciens qui aimaient la musique folk, précise le directeur artistique Pierre Guérin. Après 20 d'existence et de progrès, tu te rends compte rapidement qu'il y a eu des gens motivés et dévoués derrière tout ça. Je connais des gens qui organisent leurs vacances d'été autour du Festival. Ça va plus loin qu'un «show», c'est plutôt un grand rassemblement de famille.»

De nos jours, le Festival Folk est un événement culturel assez reconnu à travers le pays et même le monde. La preuve: 900 demandes d'artistes parviennent au Festival chaque année. «Là-dessus, seulement 80 artistes sont choisis pour la fin de semaine», souligne Pierre Guérin.

«Bien que j'essaie de présenter une variété de styles, il reste que c'est souvent une question d'équilibre ou d'argent. C'est une drôle de position qui peut être parfois fragile.

«J'ai reçu une photo l'autre jour par la poste. C'était deux gars en train de jouer de la guitare dans les rues de Prague. Ils portaient tous les deux des t-shirts du Festival Folk de Winnipeg!»

Pierre Guérin fait ses débuts au Festival Folk comme musicien, il y a 14 ans. C'est à partir de cette première expérience qu'il est resté impliqué comme bénévole et, depuis deux ans, comme directeur artistique.



Le groupe Roulez Fillettes.

Claude Forest, pour sa part, a été bénévole au Festival pendant 18 ans. Il attibue la popularité du Festival Folk à plusieurs facteurs: «le Festival Folk connait une bonne organisation à tous les niveaux. La qualité et la variété des spectacles impressionnent le monde d'année en année.»

«Les spectateurs ne se rendent pas compte de la difficulté d'organiser une grande fête comme telle. Il faut s'occuper non seulement des musiciens mais des bénévoles, la sécurité et du bon déroulement en général.»

Même si c'est le 20e anniversaire du Festival Folk cette année, il n'y aura pas de grandes surprises pour l'occasion. Les organisateurs ont préféré garder la fête musicale sur un ton relaxe, en concentrant leur énergie plutôt sur la qualité des spectacles et la continuité du projet pour les années à venir.

«On a eu beaucoup de neuf l'année passée, donc on va continuer dans la même voie, ajoute le directeur artistique. Cette année, il va y avoir des petits changements qui ne seront peut-être pas évidents pour les spectateurs mais resteront importants pour nous, au niveau organisationnel. Nous voulons passer plus de temps avec les bénévoles et avec les artistes. On va s'arranger de souligner le 20e de manière plus intime.»

Pierre Guérin mentionne qu'au cours des 20 ans, les musiciens ont toujours occupé une place prioritaire pour les organisateurs: «Un aspect dont nous sommes fiers est la satisfaction de nos musiciens après que le tout soit terminé. Souvent, ils ne peuvent pas croire qu'ils aient été si bien traités. Du moment où ils débarquent de l'avion jusqu'à leur départ, il y a toujours quelqu'un là pour s'occuper d'eux.»

Un élément dont Pierre Guérin est particulièrement fier est la variété des styles de spectacles: «C'est difficile de faire plaisir à tout le monde. Notre succès dépend du fait que nous accueillons des groupes d'un peu partout. Cette année, il y a trois groupes de l'Afrique, cinq du Royaume-uni, quatre de la France et 39 des États-Unis.»

Nicole BELISLE

À ne manquer...

Bien que Pierre Guérin ne veuille pas trop en révéler, il suggère les groupes musicaux de la France pour les mordus francophones. Les quatre groupes performeront ensemble lors d'Un (petit) Tour de France, le samedi 10 juillet, de 11 h 30 à 12 h 30 sur la scène # 1.

Gabriel Yacoub: fondateur du plus fameux groupe folk français, Malicorne.

où: près de la grande tente

quand: le dimanche 11 juillet

Roulez Fillettes: cinq femmes aux voix extraordinaires chanteront des chansons a cappella.

où: scène # 4

quand: le vendredi 9 juillet

Ti-jazz: un groupe qui popularise la fusion entre la musique bretonne et le jazz

où: scène # 3

quand: le dimanche 11 juillet

Tikameli: un groupe dont le répertoire se compose de chansons de jazz au style acoustique des années 30.

où: scène # 4

quand: le samedi 10 juillet

Un projet des Éditions du Blé

"Some Great Thing" sera traduit

Les Éditions du Blé de Saint-Boniface ont acheté les droits de publication en français du premier roman du Canadien Lawrence Hill, "Some Great Thing", qui sera traduit par Robert Paquin.

L'oeuvre de fiction est le témoignage d'un journaliste de quotidien qui s'intéresse aux francophones au moment de la crise linguistique de 1983 au Manitoba.

La reporter Mahatma Grafton se retrouve au centre de la controverse en raison de ses liens d'amitié avec des francophones. La traduction devrait être disponible à la fin de 1994.

Les presses Turnstone de Winnipeg ont également fait savoir que l'auteur domicilié en Ontario sera de passage à Saint-Boniface prochainement. Lawrence Hill fera la lecture d'extraits de son roman à la Bibliothèque de Saint-Boniface, le 7 juillet à 19 h.

La lecture se fera en anglais, mais l'auteur étant bilingue, des questions pourront lui être adressées en français.

J.-P. D.

Aux Éditions du Blé

Une brève histoire du pétrole

«Cette huile purge et nettoie toute ulcération et guérit toute ancienne blessure. De même, elle redonne l'ouïe à ceux qui ont l'oreille dure.

«Quiconque sera échaudé par l'eau bouillante se frottera deux fois par jour et se trouvera guéri, de même pour celui qui aura été mordu par un chien enragé ou piqué par une bête venimeuse.»

Cette panacée décrite par un marchand d'Anvers, en Belgique, au XVIe siècle, n'est autre que le pétrole.

Mastic étanche et produit d'embaumement pour les Égyptiens, source de lumière sacrée et arme de guerre pour les Grecs, médicament pour les Chinois, le pétrole rend service aux hommes depuis la nuit des temps.

On peut s'en rendre compte en lisant la Brève histoire du pétrole publiée récemment par les Éditions du Blé.

L'auteure, Nadine MacKenzie, connaît bien le sujet pour l'avoir couvert pendant plusieurs années pour le compte de différents médias albertains.

La moitié de ce petit livre de 100 pages, à la lecture agréable et instructive, est d'ailleurs consacrée à l'histoire de l'or noir dans cette province. Prix: 9,95 $.

L.G.

Recyclez ce journal!

Le pré-Festival folk au parc Coronation

Le goût de Norwood

Le cofondateur du groupe français Malicorne, Gabriel Yacoub, est à l'affiche du concert de musique folk qui sera donné sur l'heure du midi au parc Coronation de Norwood, le 6 juillet. Cette première du groupe BIZ de Norwood Grove et du Winnipeg Folk Festival vise à faire connaître le quartier.

«Le Folk Festival (avenue Taché) est un de nos membres, explique un porte-parole du BIZ (Zone d'amélioration commerciale) de Norwood, Claude Forest. On a le mandat de supporter nos membres. C'est bon pour la promotion de la communauté de tenir de tels rassemblements.»

Le groupe de commerçants de Norwood s'est joint à l'organisation du pré-Festival, comme trois autres BIZ de Winnipeg. L'an dernier, le centre-ville de Winnipeg avait organisé un concert du même genre.



The Keith Hancock Band.

Les activités au parc Coronation (angle Taché et Kitson) débuteront à 9 h 30 avec des activités pour enfants. De 11 h 30 à 13 h 30, durant le concert, les restaurateurs du quartier offriront des échantillons de leurs plats pour 1 $. (1)

Les artistes suivants participeront: le trio Jackson Delta (des blues de party de cuisine), The Keith Hancock Band (des ballades anglaises) et Gabriel Yacoub (de la musique traditionnelle de France).

L'ancien membre de Malicorne poursuit une carrière solo et a ajouté des compositions originales à son répertoire de traditionnel.

J.-P. D.

(1) En cas de pluie, les activités se tiendront au gymnase de l'église unie de Norwood.

PROVINCE

Une tournée historique le long de la Rouge

Une tournée du parc provincial du Patrimoine (Saint-Norbert) et du lieu historique de la Maison-Riel (Saint-Vital) sera donnée exceptionnellement par les sociétés historiques de Saint-Boniface et de Fort Garry, le 10 juillet prochain.

La randonnée débutera à 13 h devant la Maison-Riel (330, chemin River), où des interprètes offriront une tournée guidée, et se poursuivra avec le départ pour Saint-Norbert vers 14 h. Des guides bilingues feront alors visiter les maisons Turenne et Bohémier (40, promenade Turnbull).

La tournée spéciale a pour but de mettre en valeur le mode de vie des familles métisses et francophones établies sur les berges de la Rouge à la fin du 19e siècle.

L'entrée au site est gratuite. Prière de réserver avant le 8 juillet au 269-5377 ou au 257-1783.

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): ***Norman Ferraris Jazz Quartet*** au Mârdi Jazz le 6 juillet (3 $); ***Joël Bergeron*** les 9 et 10 juillet (3 $).

✓ Dans la série «Out to lunch»: le 7 juillet à midi, un ***avant-goût du Festival Folk*** au parc Memorial (en cas de pluie, à l'église unie St-Stephen's Broadway). Entrée gratuite.

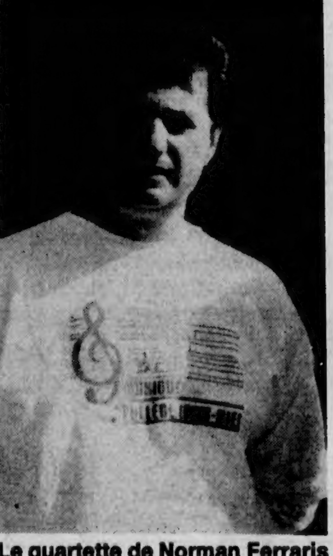
THÉÂTRE

✓ Le Théâtre du patrimoine présente la série estivale ***Contes des deux rivières*** au lieu historique de La Fourche. À l'affiche: «À l'époque des Nor'westers» parle de la naissance de la nation métisse et «Que règne la justice à la rivière Rouge», raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert. Représentations les mercredi et jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée gratuite.

EXPOSITIONS

✓ L'exposition ***Mes belles chutes du Niagara*** de Helma Rogge Rehders est en montre au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 30 juillet.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Multiple realities: Images of shamanic transformation*** jusqu'au 8 août; ***Legacy*** par Reba Stone jusqu'au 28 juin; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. ***Entrée gratuite le mercredi.***



Archives La Liberté

Le quartette de Norman Ferraris est en vedette au Foyer du CCFM le 6 juillet.

✓ ***Science at the Malls***, l'exposition itinérante du Musée de l'homme et de la nature, sera au centre d'achat Dauphin Market Place du 8 au 10 juillet.

LECTURES

✓ Dans le cadre de l'exposition Indigena, la professeure en études autochtones de l'Université du Manitoba, ***Emma Larocque***, lira des extraits de ses plus récentes publications de poésie le 7 juillet à 19 h 30 au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial).

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose des ***programmes familiaux pour tous les jours de la semaine*** à 11 h et à 14 h. L'abeille et la fleur (la fabrication du miel) les lundis et mercredis, Les monstres du marais (les insectes aquatiques) les mardis et jeudis, Quoi de nouveau dans ton coin coin? (le canards) les vendredis. Les dimanches jusqu'en août, on peut se balader en voiture tirée par les chevaux (2 $). Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) organise des ***activités pour enfants pendant les mois de juillet et août.*** Entre autres, le sentier Dino tous les jeudis de 10 h à 11 h 30, les enfants dans le cercle (valeurs familiales autochtones) le 6 juillet de 9 h à 16 h, les détectives «verts» le 13 juillet de 9 h à 16 h et la robotique le 17 juillet de 12 h à 16 h. Renseignements et inscription: 988-0626.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

SPORT

Hockey, volley-ball, soccer, badminton, disque et javelot

Le phénomène Sami Jo Small

Elle est l'athlète de l'année depuis cinq ans au Collège Jeanne-Sauvé, présidente de l'association des étudiant.e.s, gardienne de but pour une équipe masculine de hockey et a déjà été membre de plusieurs équipes nationales. De fait, Sami Jo Small, âgée de 17 ans, se distingue dans tout les sports auxquels elle participe.

L'étudiante, qui terminera ses études secondaires l'année prochaine, se rendra au championnat national junior la semaine prochaine, pour tenter sa chance dans les épreuves du javelot et du disque.(1)

Demandez-lui si elle a de bonnes chances de remporter la victoire, et elle vous répondra modestement: «Peut-être. L'année passée, je n'étais pas classée et j'ai quand même eu une très bonne performance. On ne sait jamais, il y aura possiblement quelqu'un d'autre, cette année, qui nous surprendra.

«Je pense que le fait d'avoir déjà participé sur la scène nationale m'aidera beaucoup. Mais avec le disque, c'est souvent une question de centimètres.»

Son entraîneur, Al Wirth, est beaucoup plus confiant: «Sami Jo est vraiment parmi l'élite. Si elle lance à son plein potentiel, elle va sûrement gagner ou même battre le record national.» (2)

Sa participation aux compétitions nationales est presque le fait du hasard: «Il y a deux ans, je lançais le poids dans une petite compétition locale, raconte-t-elle. C'est là où Al Wirth a approché mon professeur d'éducation physique, Claude Bérubé. Je l'ai appelé deux mois plus tard et je suis sous sa direction depuis ce temps.»

«Je m'entraîne avec huit autres personnes. On fait des poids trois fois par semaine en pratiquant beaucoup notre technique. La détentrice du record actuel au disque, Theresa Brick s'entraîne aussi avec nous. Elle m'inspire parce qu'elle a connu du succès au niveau international, par son dévouement au sport également.»


photo: Nicole Belisle

Sami Jo Small a de bonnes chances de remporter l'épreuve du disque au championnat national junior.

Comme n'importe quel autre athlète, Sami Jo Small rêve de participer aux Jeux olympiques. Mais comme peu d'athlètes, elle n'a pas décidé dans quel sport: «C'est vraiment un choix entre des événements de piste et pelouse ou de hockey pour femmes. C'est bien que les olympiques auront lieu tout les deux ans, je pourrai peut-être participer aux deux! (été et hiver)»

Al Wirth ajoute que, pour Sami Jo, la famille est la clé du succès: «Ses parents la supportent dans tout ce qu'elle entreprend. Ils l'encouragent à participer dans les sports et ne manquent aucune de ses compétitions. Ceci sert à stabiliser son environnement. Elle est très mûre et disciplinée, ce qui en fait un bon leader.»

«J'aimerais continuer dans le domaine des sports plus tard, explique l'étudiante. Je me vois peut-être comme prof ou encore comme entraîneure au niveau national. Le disque et le javelot ne sont pas comme les autres sports, on peut les pratiquer pendant longtemps!»

Bien que ses entraîneurs soient charmés par son enthousiasme et sa belle humeur, ses coéquipières sont encore plus contentes de l'avoir dans l'équipe. Au volley-ball, l'équipe Varsity du Collège Jeanne-Sauvé s'est classée deuxième au provincial; l'équipe de soccer remportait encore une médaille d'argent dans la ligue Cloverleaf; et au badminton, l'équipe s'est rendue au championnat provincial.

Au mois d'août, Sami Jo Small se présentera aux Jeux du Canada à Kamloops dans les épreuves du disque et du javelot.

Nicole BELISLE

(1) Le championnat national junior aura lieu à Sherbrooke (Québec), du 8 au 21 juillet.

(2) Sami Jo a déjà lancé une distance de 47,56 mètres. La norme pour les championnats mondiaux juniors en Espagne est de 48,50 mètres.

Recyclez donc ce journal

GREFFIER DES JOURNAUX

ÉCHELLE DE SALAIRE : de 30 752 $ à 36 748 $ par année

Le titulaire du poste est un employé de l'Assemblée législative et non un fonctionnaire

Le Bureau du greffier de l'Assemblée législative du Manitoba recherche une personne motivée et bien organisée pour fournir des services de soutien parlementaire à l'Assemblée. Avec un minimum d'encadrement, le titulaire rédige quotidiennement le Feuilleton (ordre du jour) et le Procès-verbal, prépare des documents nécessaires au travail de l'Assemblée, tient les documents officiels de l'Assemblée, effectue de la recherche sur les usages de l'Assemblée et les précédents parlementaires, coordonne la traduction des documents de l'anglais vers le français, et supervise au adjoint. Le candidat retenu aura au moins trois années d'expérience en administration, de préférence dans un contexte juridique ou législatif. Il aura démontré qu'il peut exécuter un travail avec exactitude et minutie en respectant des délais quotidiens serrés. Il doit également faire preuve de compétences en gestion du personnel.

Le candidat doit être non partisan et capable de résoudre des problèmes. Une connaissance du processus législatif au Manitoba, du traitement de texte, de l'administration budgétaire, ainsi que la maîtrise du français et de l'anglais, seront considérées comme des atouts. Une formation postsecondaire (en gestion des affaires, en bibliothéconomie, en sciences politiques, en droit ou en gestion des archives) est souhaitable. Faire parvenir votra demande écrite au :

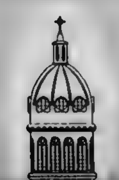
Concours n^o : 100

Date de clotûre : le 9 juillet, 1993

Envoyez votre demande à :



Service du personnel
Assemblée législative
405, Broadway, bureau 1023
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6



FACULTÉ D'ÉDUCATION

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Horaire des cours du deuxième cycle en éducation 1993-1994

Le premier semestre
(de septembre à décembre 1993)

	Nom du cours	Nº du cours	Heure
***	Aspects légaux en éducation (3)	116.704	lundi 16 h 40 à 19 h 30
	Méthodes de recherche en éducation (3)	43.709	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	Théories et pratiques du counselling de groupe (6)	43.718	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	L'éducation familiale I (3)	43.517	mardi 16 h 40 à 19 h 30
	L'éducation des minorités au Canada (3)	116.516	mardi 16 h 40 à 19 h 30
** ****	Psychologie de l'enfance exceptionnelle (6)	43.518	mercredi 19 h à 22 h
* ***	Principes d'élaboration de curriculum (3)	116.502	mercredi 16 h 40 à 19 h 30
**	Sujets particuliers en psychologie de l'éducation (3)	43.714	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
	Développements récents en curriculum: Humanités et sciences humaines La bibliothécaire de références (3)	83.538	jeudi 19 h à 22 h

Horaire des cours du deuxième cycle en éducation 1993-1994

Le deuxième semestre
(de janvier à avril 1994)

	Nom du cours	Nº du cours	Heure
***	Introduction à l'administration scolaire (3)	116.501	lundi 16 h 40 à 19 h 30
	L'éducation interculturelle (3)	116.531	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	Théories et pratiques du counselling de groupe (la continuation) (6)	43.718	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	L'éducation familiale II (3)	43.527	mardi 16 h 40 à 19 h 30
***	La sociologie de l'éducation (3)	116.736	mardi 16 h 40 à 19 h 30
***	Principes d'organisation et d'implantation de curriculum (3)	116.726	mercredi 16 h 40 à 19 h 30
**	Psychologie de l'enfance exceptionnelle (6) (la continuation)	43.518	mercredi 19 h à 22 h
**	Sujets particuliers en psychologie de l'éducation II (3)	43.715	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
** ****	L'éducation et le processus du développement I (3)	[illegible]	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
**	Sujets particuliers en psychologie de l'éducation (3)	43.528	4 fins de semaine DATES À CONFIRMER

Les cours du niveau **700** sont réservés aux étudiants de la maîtrise.

* Cours obligatoire pour le programme de prémaîtrise générale au collège.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice/directeur.
**** Ce cours compte pour le counselling.

• Afin de suivre des cours au niveau du certificat postbaccalauréat, il faut être **admis au programme**. Pour l'automne 1993, veuillez consulter le bureau du deuxième cycle dans les plus brefs délais possibles.

• Afin de suivre des cours au niveau du deuxième cycle, il faut être **admis au programme**. Pour l'automne 1993, il est nécessaire de faire cette **demande d'admission avant le 31 juillet 1993.**

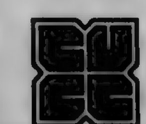
LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS EST LE 3 SEPTEMBRE 1993.

• Afin de suivre des cours au niveau du certificat postbaccalauréat, il faut être **admis au programme**. Pour l'hiver 1994, la **demande d'admission doit être faite avant le 1er décembre 1993.**

• Afin de suivre des cours au niveau de la maîtrise en éducation, il faut être **admis au programme**. Pour l'hiver 1994, la **demande d'admission doit être faite avant le 30 novembre 1993.**

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au bureau du deuxième cycle de la Faculté d'Éducation.

N.B. Le Collège se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Feu vert

La voiture en vacances



Aussi surprenant que ça puisse paraître, les ministres de l'Environnement recommandent aux citoyens de rester chez eux durant les vacances d'été. En clair: visitez votre province en priorité, il n'est pas nécessaire de faire le tour du continent à 100 milles à l'heure pour avoir du plaisir.

Et puisque c'est le temps des vacances, c'est le temps de ralentir. Ralentir implique mettre la pédale douce en voiture, sortir la bicyclette et les espadrilles. En vacances dans les grandes villes, prenez l'autobus pour vous rendre d'un site à l'autre, car les voitures sont la principale cause de smog.

Dans certaines régions urbaines de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, des bulletins sur le smog seront diffusés avec la météo, ce qui vous permet de planifier comment survivre à une autre journée.

J.-P. D.

Gens d'ici

Président du Canadian Club

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, a été nommé président du Canadian Club de Winnipeg le 17 juin dernier. «C'est un organisme national, et même international, qui a une mission éducative dans le sens très large. Il encourage à mieux connaître le Canada en invitant des conférenciers qui parlent de différents aspects du pays, soit politique, social, économique, éducatif, etc.»



Paul Ruest.

Le natif de Sainte-Anne-des-Chênes, membre du conseil exécutif depuis déjà quatre ans, précise que le Club est une excellente occasion de faire du «networking»: «Le Club regroupe des personnes de différents milieux. C'est une façon bien simple de faire connaître les Franco-Manitobains à la majorité anglophone, sous d'autres dimensions.»

K.B.

SOCIÉTÉ

Les 25 ans de prêtrise du père Guy Lavallée

Entre la spiritualité et la politique

«Aujourd'hui, la vie est belle. Je suis heureux d'être prêtre. C'est une vie fascinante et pleine de défis.» Après 25 de prêtrise, le père Guy Lavallée a réussi à faire l'unité dans sa vie professionnelle et personnelle.

«Mon cheminement m'a amené à me poser beaucoup de questions sur le sens de la foi, de la vie. Puis je me suis dit, la foi que j'ai reçue de mes parents et de mes éducateurs m'a fait voir qu'il y a plus à la vie que le côté matériel. Il y a des valeurs qui nous échappent si on ne prend pas le temps de les savourer, comme la sagesse, l'honnêteté, la compassion, l'amitié. Il me semble que la société actuelle de surconsommation est en train d'étouffer ces valeurs. Le défi de notre siècle, c'est de les retrouver.»

Natif de Saint-Laurent, Guy Lavallé, les a retrouvées en puisant dans son héritage métis: «La spiritualité autochtone est basée sur l'intégration du cosmos et de la divinité, c'est-à-dire que le Grand Esprit est présent dans tout. Elle intègre les valeurs spirituelles à la vie quotidienne. Non seulement cela, mais les valeurs vont orienter la vie quotidienne, lui donner son sens.



photo: Karine Beaudette

Irène et Guy Lavallée de Saint-Laurent fêtent ensemble 75 ans de vie religieuse et missionnaire.

«Il y a une grande distinction à faire avec la spiritualité chrétienne contemporaine qui est affectée par la sécularisation. Il y a un divorce entre la religion et la vie quotidienne. Les valeurs ont de moins en moins d'importance dans la vie quotidienne. Les gens se divorcent de la religion et veulent devenir autosuffisants.»

Ordonné prêtre le 6 juillet 1968 à Saint-Laurent (1), l'oblat est nommé, dès sa première obédience, directeur du centre culturel St-Jean-Bosco pour les autochtones et les Métis de Winnipeg de 1966 à 1971. Le père Lavallée se retrouve donc lié à ses origines métisses.

En 1971, il a été nommé directeur du Pavillon des autochtones à l'Expo de Montréal, et directeur d'Entraide missionnaire à Montréal de 1972 à 1974.

De retour au Manitoba, entre 1974 et 1981, il a été curé à Rivers, Ashern et Thompson, sur les réserves Oak Lake, Rolling River, Dog-Creek, Fisher River, Jack Head et dans les communautés métisses de Vogar et de Matheson Island. En même temps, il a trouvé le temps de siéger au Sénat des prêtres, à la Conférence oblate canadienne de la mission, et de participer à la formation des diacres permanents pour l'archidiocèse de Winnipeg. Les pères oblats l'ont ensuite rappelé comme membre de l'équipe ressource provinciale jusqu'en 1985.

Parallèlement, Guy Lavallée a goûté à la vie politique, ayant été un des premiers membres élus au Conseil de direction de la Fédération des Métis du Manitoba pour représenter la région de Winnipeg en 1969. Il a aussi travaillé en 1971 pour la Fraternité nationale des Indiens en vue d'établir le Conseil national des peuples indigènes.

Puis, Guy Lavallée est retourné aux études à l'Université de la Colombie-Britannique pour compléter sa maîtrise en anthropologie culturelle (1985 à 1988): «Je cherchais une science humaine qui m'aiderait à analyser mon engagement politique et spirituel avec les groupes autochtones. J'ai choisi l'anthropologie culturelle parce que je voyais ça comme un moyen de voir clair et de donner une signification intellectuelle et humaine à toute mon expérience de prêtre et d'homme politique.»

Depuis, il a enseigné à l'Université de Saskatoon (éducation à distance, sur les études autochtones, 1990-92) et à l'Université Saint-Paul (à Ottawa, depuis 1992). «Quand j'enseigne, mon expérience reprend vie. Mes cours me permettent de faire le lien entre mes données de terrain et la théorie anthropologique scientifique moderne. Ça aide à faire l'unité dans ma vie.

«Les étudiants sont attirés par des professeurs qui peuvent faire le lien entre l'expérience personnelle et la théorie. Nous ne sommes pas des cerveaux ambulants ou des marionnettes. On est corps et esprit.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les 25 ans de prêtrise du père Guy Lavallée et les 50 ans de vie religieuse de sa soeur Irène, franciscaine missionnaire de Marie, seront soulignés à Saint-Laurent le 3 juillet.

Soeur Irène Lavallée, franciscaine missionnaire de Marie

De Saint-Laurent à Saint-Laurent

Contrairement à son frère Guy qui a été missionnaire sans jamais quitter le pays, Irène Lavallée, a passé la majeure partie de ses 50 ans de vie religieuse à l'extérieur du Canada.

Pourquoi avoir choisi les soeurs franciscaines? «Je suis allée à l'école avec elles. Leur dimension contemplative m'attirait, ainsi que leur vie missionnaire. Je me suis dit que je ne voulais pas rester entre quatre murs toute ma vie. L'aventure m'attirait, mais je ne pensais pas partir si vite.

«Quand on partait, c'était pour la vie; pas question de revenir. Heureusement, le bon pape Jean XXIII a fait des changements depuis. En 1946, on m'a envoyée aux Philippines. J'ai fait un peu toutes sortes de choses: j'ai enseigné la catéchèse en anglais aux élèves philippins, j'aidais les soeurs aux dispensaires.

«Pendant six ans, j'ai travaillé avec une colonie de lépreux, surtout avec les enfants. Nous prenions les enfants à la naissance puisque les parents ne pouvaient pas les toucher. Ils venaient visiter leurs enfants deux fois par mois, séparés par une vitre. Au début, c'était difficile, mais je me suis habituée. En devenant religieuse, j'avais renoncé au mariage; mais là, je me suis sentie comme une maman.»

Après 21 ans aux Philippines, dont 15 comme supérieure, soeur Lavallée a été envoyée en Australie. «J'y suis restée huit ans, comme directrice d'une maison de retraite pour toutes sortes de groupes.»

En 1977, la native de Saint-Laurent est revenue au Canada, où elle a travaillé à Prince-Georges (Colombie-Britannique) dans une maison de retraite pour les alcooliques, à Toronto comme membre d'une équipe paroissiale, au Manitoba au bureau diocésain des missions, à Sainte-Anne-de-Beaupré à l'infirmerie provinciale, puis à Ottawa en comptabilité. En 1990, elle a de nouveau quitté le pays pour Rome, où elle a été chargée de la cafétéria de la maison-mère.

Et en 1993, c'est le retour aux sources. Soeur Irène Lavallée revient à Saint-Laurent pour travailler en pastorale.

K. B.

Pauvres Métis?

Le dernier de 14 enfants, Guy Lavallée se rappelle son village natal de Saint-Laurent: «Je suis né dans une vieille maison en logs blanchie à la chaux. On avait un grand jardin, des animaux. On vivait bien. Les Métis à Saint-Laurent étaient économiquement bien intégrés à la terre, vivant de chasse, de pêche et de trappe. Il y avait une belle vie sociale aussi.

«Après la guerre, il y a eu un grand changement dans la vie des Métis. Le gouvernement est arrivé et nous a dit: «Vous êtes pauvres; vous avez besoin de notre aide.» Jusqu'alors, on ne savait pas qu'on était pauvres.

Le bien-être social a détruit la dignité, le sentiment d'initiative et de responsabilité pour certains Métis. Ils sont devenus dépendants de l'extérieur. C'est seulement depuis une vingtaine d'années qu'on voit un nouvel élan économique. Ils retrouvent leur fierté d'être Métis en retrouvant leur indépendance.»

Une nouvelle entreprise à Saint-Boniface

Des services en braille pour les restaurants

Comment naissent les entreprises? Parfois d'une anecdote de la vie courante, d'un problème qu'on rencontre souvent et dont on se dit, tout-à-coup, qu'il faudrait bien y trouver une solution définitive. C'est ce qui est arrivé à Martin Courcelles et Alain Mulaire, un jour qu'ils étaient au restaurant.

«Martin, qui est aveugle, m'a dit: "Lis-moi donc le menu encore une fois." C'est à ce moment qu'on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose», raconte Alain Mulaire.

Ce «quelque chose» a mijoté dans la tête des deux complices depuis janvier dernier, et est devenu récemment une petite entreprise appelé Service Braille N-Vision (1).

L'entreprise prévoit offrir deux types de services: la traduction des menus en braille pour les restaurants, et la facturation en braille pour le compte de corporations diverses.

«Nous ne faisons que commencer, précise Alain Mulaire. Nous en sommes au début de notre campagne de marketing auprès des restaurants, et nous nous occuperons du service de facturation en septembre.»

Il en coûte 50 $ pour obtenir les services de traduction de menu de N-Vision, qui produit «une copie du menu en braille, et deux copies en caractères plus gros et gras pour les gens qui ont une faible vision.»

Les deux jeunes entrepreneurs prévoient également publier un répertoire des restaurants qui auront leur menu, répertoire qui sera envoyé aux organismes représentant les personnes handicapées, ainsi qu'aux personnes aveugles qui le désirent.

Ils espèrent que N-Vision grossira et deviendra leur seule source de revenus. Mais en attendant, Alain Mulaire et Martin Courcelles, tous deux inscrits au CUSB, vont d'abord terminer leurs études.

Sylviane LANTHIER

(1) Case postale 47059, 276 Marion, Winnipeg, R2H 3G9, tél. : 231-1042.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

ANNULATION D'APPEL D'OFFRES

N° 785300 pour TRANSPORT CANADA - Groupe des aéroports The Pas (Manitoba). Conception et construction d'un immeuble de services généraux à l'aéroport de The Pas.

AVIS est par la présente donné que la réception des appels d'offres prévue pour le 9 juillet 1993 est annulée.

Canada



Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission moyennant le versement du dépôt applicable, à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497-3503.

PROJET

N° 623161 — Pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, Régina, Saskatchewan, Laboratoire judiciaire de la GRC

Date limite : le vendredi 30 juillet 1993

Dépôt: 250 $

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à Calgary, Régina, Saskatoon, Winnipeg et Vancouver; on peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs situés dans les villes susmentionnées.

Bureau de dépôt des soumissions: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau de dépôt des soumissions, situé au 1935, rue Elphinstone, Régina (Saskatchewan) S4T 3N3, au plus tard à 14 h, le 27 juillet 1993, conformément aux dispositions des «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» portant la date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La Division scolaire la Montagne n° 28

est à la recherche de candidat(e)s pour les postes suivants pour l'année scolaire 1993-1994.

École Notre-Dame-de-Lourdes – .40 – musique 2 à 6.

Division – *Orthophoniste – demi-temps*

Le titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, et posséder les connaissances nécessaires pour dépister et traiter les problèmes de communication chez la population d'âge scolaire. Ce poste exige des déplacements. Un appui au niveau de la supervision est offert.

Le (la) candidat(e) retenu(e) possèdera un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) dans un programme reconnu et sera éligible pour la certification par l'Association manitobaine des orthophonistes. Une étude du dossier judiciaire du/de la candidat(e) pourrait être entreprise durant le processus de sélection.

Prière de faire parvenir la demande d'emploi, avec 3 références, à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division Scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 1-248-2228 / 1-744-2083
Télécopieur: 1-248-2482

Nécrologies

Marguerite Pelletier
(née Tousignant)

Paisiblement à l'Hôpital général de Saint-Boniface, le vendredi 18 juin 1993, entourée de sa famille, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Marguerite Pelletier, de Sainte-Anne, autrefois de La Broquerie, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil 13 enfants: Yvonne (Pat) Bérard de Sainte-Anne, Florence (Bill) Pollock de Saint-Boniface, Philippe (Agnès), Marie-Rose (Brunel) Girardin, Aurèle (Fernande), Angéline (Philippe) Fillion, Rosaire, Ida (Guy) Lévesque, tous de Sainte-Anne, Léon de Winnipeg, Jean (Lucie) de Sainte-Anne, Raymond (Diana) de La Broquerie, Lucille (Paul) Dupré de Saint-Boniface, Marcel (Joanne) de La Broquerie, ainsi que 31 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Joseph Pelletier en 1978.

Le service funéraire a été célébré en l'église Saint-Joachim de La Broquerie le lundi 21 juin 1993 par le père G. Lefebvre c.s.v. Les prières ont été récitées à 10 h et ont été suivies de la messe de la Résurrection à 10 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière de La Broquerie.

Les porteurs étaient six petits-fils: André Bérard, Richard Pelletier, Alain Fillion, Reynald Girardin, Joel Pelletier et Marc Dupré.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233-4949.

La famille désire remercier l'aumônier, le docteur P. de Moissac et les gardes-malades de l'Hôpital de Sainte-Anne, le docteur C. Yaffe, l'équipe de pastorale, et les gardes-malades de l'Hôpital de Saint-Boniface pour les bons soins accordés à notre chère maman. Un grand merci aussi à la chorale, l'organiste, le père Lefebvre, les dames qui ont préparé le goûter, et enfin tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles et qui nous ont témoigné leur sympathie.

Avis aux producteurs et exportateurs de bois d'œuvre et de produits du bois transformés

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada / External Affairs and International Trade Canada

Le département du Commerce des États-Unis (DOC) est sur le point d'entreprendre un «examen administratif» du droit compensateur sur le bois d'œuvre importé du Canada. ***Vous devez agir promptement pour conserver vos droits.***

Malgré les appels en instance en vertu de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, le DOC procédera à son examen administratif des importations de bois en provenance du Canada pour la période d'examen de mars 1992 à mars 1993. Toute compagnie qui n'a pas reçu de subvention donnant lieu à des droits compensateurs en vertu des systèmes de droits de coupe provinciaux ou territoriaux et du règlement de la Colombie-Britannique sur l'exportation des billes pendant cette période peut demander que le DOC applique un droit nul à ses exportations. ***D'autres compagnies ont peut-être un accès conditionnel à un droit nul.*** Les compagnies produisant du bois exclusivement dans les provinces de l'Atlantique à partir d'arbres coupés dans ces provinces n'ont pas besoin de déposer une demande, puisque les provinces de l'Atlantique sont exemptées de ce droit.

Le temps presse. Nous encourageons les entreprises à communiquer avec l'un des bureaux dont l'adresse figure ci-dessous, le plus tôt possible, mais au plus tard le ***12 juillet 1993***, afin que la documentation nécessaire soit préparée et soumise au DOC à temps. Les demandes de droit nul doivent être certifiées par le gouvernement et soumises au DOC au plus tard le ***30 juillet 1993.***

Pour obtenir de plus amples renseignements et des conseils sur la présentation des demandes de droit nul, veuillez vous adresser au gouvernement du Canada ou aux provinces. Le gouvernement du Canada presse les producteurs et les exportateurs de bois d'œuvre de demander d'autres renseignements au Bureau de l'examen administratif ou au représentant de leur province ou territoire, dont l'adresse figure ci-dessous, sur la possibilité de demander un droit nul.

BUREAU DE L'EXAMEN ADMINISTRATIF RELATIF AU BOIS D'ŒUVRE
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson, tour B-4, pièce 169
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Téléphone : (613) 992-9775
Télécopieur : (613) 944-0739

MANITOBA
M. Richard Morrison
Téléphone : (204) 945-7865

Canada

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 3 juillet

8h00 CBWFT Tao Tao
8h30 CBWFT Clyde
9h00 CBWFT P'tit monstre
Télé-M La forêt magique
9h30 CBWFT Il était une fois... l'espace
Télé-M Le journal de l'histoire
10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 Alice
10h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
11h00 CBWFT Univers inconnus
Télé-M Cinémaximum: Dakota
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Deux amis inséparables
TV-5 La chance aux chansons
13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Architecture et géographie sacrée
15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Batman
16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
Télé-M Jeopardy
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Le proviseur
TV-5 Autant savoir
17h30 CBWFT On aura tout vu!
TV-5 Dossiers justice
18h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Ciné-extra: Extra-sangsues
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Miami
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h35 CBWFT Télé-sélection: La Révolution française
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h35 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: Le flic se rebiffe
23h10 TV-5 Journal télévisé suisse
23h40 TV-5 Thalassa
0h40 TV-5 Sacrée soirée
2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 4 juillet

8h00 CBWFT Tao Tao
8h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Vision mondiale
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
9h30 CBWFT Manigances
Télé-M Vie privée
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe des Jeux de l'Acadie célébrée à Dieppe (Nouveau-Brunswick) par Paul Breau, ptre.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 Télé-M La santé au travail
11h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Cinémaximum: Parrain d'un jour
11h15 TV-5 Télétourisme
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
12h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
13h00 CBWFT Così fan tutte
Télé-M Souvenir olympique - Barcelone 92
TV-5 Jamais sans mon livre
14h00 TV-5 Le monde est à vous
15h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
15h30 CBWFT Visions d'ici
Télé-M Batman
TV-5 Espace francophone
16h00 Télé-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Horizons
TV-5 L'école des fans
17h30 Télé-M Un homme au foyer
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Formule 1
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT Suprise sur prise
Télé-M Cinéma du dimanche: Passeport pour une nuit blanche
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Festival franco-ontarien
TV-5 Frou-frou
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Beethovenissimo
Télé-M Miami
TV-5 Jamais sans mon livre
22h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Ramdam
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Tolstoï
22h35 CBWFT Rêves d'Afrique
Télé-M Vision mondiale
23h00 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 TV-5 7 sur 7
23h35 CBWFT Festival Pagnol: Angèle
0h30 TV-5 Frou-Frou
1h30 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

«Le voile et le fusil»
Passeport
Le jeudi 8 juillet, 20 h

Après deux semaines de relâche, l'émission **Passeport**, animée par Pierre Craig, est de retour avec un autre document d'information percutant, *Le Voile et le fusil*, produit par l'émission *Assignment* de la BBC, qui nous aide à comprendre la violence qui règne en Égypte où se multiplient les attentats, notamment contre les touristes.

L'Égypte est en crise. La pauvreté endémique exacerbe les tensions et la lutte armée s'intensifie entre les intégristes musulmans et un pouvoir qu'ils jugent corrompu et inféodé aux occidentaux.

Le Voile et le fusil nous aide à mieux comprendre la montée du fondamentalisme, de Nasser à Moubarak. On pourra notamment y suivre une entrevue exclusive avec l'un des leaders du mouvement, Sheikh Omar Abdel Rahman, soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat du président Sadate.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 5 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h20 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Champ libre
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT La belle anglaise I
Télé-M Cinéma d'après-midi: Au mi-temps de l'âge
13h00 TV-5 Faits divers: feux d'hiver
13h30 CBWFT Des grives aux loups
14h00 TV-5 Le divan
14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine tunisienne
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Animaux d'Australie
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Maria Vandamme
Télé-M Cinéma du lundi: Trois lits pour un célibataire
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Dallas
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Reportages
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le gang des tractions
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h10 CBWFT Cinéma: La mort d'un pourri
23h20 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h42 Télé-M À votre santé
23h50 TV-5 Téléobjectif
0h50 TV-5 Bas les masques
2h10 TV-5 Radio France internationale

Mardi 6 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Exodus
13h00 TV-5 Bas les masques
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT Autostop
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
17h35 TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Mr. Bean
Télé-M Docteur Doogie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Mardi-comédie: Les aventures de Rabbi Jacob
Télé-M La trentaine
TV-5 Temps présent
20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 À vos amours
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Intérieur minuit
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h10 CBWFT Cinéma: Sueurs froides
23h30 TV-5 Temps présent
23h42 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Taratata
2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 7 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h55 TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h20 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Exodus
13h00 TV-5 Taratata
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les Barton
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
Télé-M L'heure juste
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: Johnny belle gueule
TV-5 Mémoires d'un objectif
20h00 TV-5 Cycle Fernandel
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le divan
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 Télé-M À bien y penser
23h10 CBWFT Cinéma: Le gendarme et les extra-terrestres
23h30 TV-5 Mémoires d'un objectif
23h46 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Cycle Fernandel
1h50 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 8 juillet

5h30 Télé-M Bugs Bunny
6h00 Télé-M Ciné-matin: La fête au harem
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Mémoires d'un objectif
12h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Cinéma d'après-midi: Obsession
13h00 CBWFT Cinéma: Les lumières de ma ville
TV-5 Cycle Fernandel
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h00 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Découverte
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Les nouvelles aventures de Lassie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les Francofolies de Montréal 1991
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Faut pas rêver
20h00 CBWFT Passeport
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 TV-5 Demain l'apocalypse
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Montagne
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h10 CBWFT Cinéma: Le prête-nom
23h35 TV-5 Faut pas rêver
23h42 Télé-M À votre santé
0h35 TV-5 Envoyé spécial
1h05 TV-5 Demain l'apocalypse
2h00 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 9 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 À vos amours
12h30 CBWFT Palme d'or
Télé-M Cinéma d'après-midi: Docteur Détroit
13h00 CBWFT Cinéma: Le petit monde de Don Camillo
TV-5 Envoyé spécial
13h30 TV-5 Demain l'apocalypse
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Rira bien...
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Portrait des passions françaises
Télé-M 9-1-1...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Cul par-dessus tête
Télé-M Ciné-enquête: Columbo: L'enterrement de Madame Columbo
TV-5 Causes communes
20h00 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre: Le divan
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 Télé-M Des mots pour le dire...
23h10 CBWFT Cinéma: L'autre versant de la montagne
23h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h47 Télé-M Ciné-lune: Le sang du sorcier
0h00 TV-5 Causes communes
1h00 TV-5 Bouillon de culture
2h25 TV-5 Radio France internationale

Ciné-soirée du 3 au 9 juillet 1993

Samedi 3 juillet

19h00 Télé-M Extra-sangsues
Am. 1986. Drame d'horreur de F. Dekker. Deux étudiants dégèlent un corps conservé dans un laboratoire sans se douter que d'étranges créatures extra-terrestres gîtent dans cette dépouille.

21h35 CBWFT La Révolution française
Fr.-It.-Can.-All. 1989. Drame historique de R. Enrico. De 1788 à 1792, depuis les premiers soulèvements du peuple à la déchéance du roi. (Première de 2).

23h42 Télé-M Le flic se rebiffe
Am. 1973. Drame policier de R. Kibbee. Un ex-policier devenu gardien de nuit dans un collège enquête sur l'assassinat d'une étudiante.

Dimanche 4 juillet

19h00 Télé-M Passeport pour une nuit
Am. 1986. Drame policier de R. Tuggle. En visite chez son frère à Los Angeles, le fils d'un fermier se voit mêlé par inadvertance à une affaire de drogues et de meurtres.

23h35 CBWFT Angèle
Fr. 1934. Drame sentimental de M. Pagnol. La fille d'un fermier se laisse conter fleurette par un gars de la ville. Celui-ci l'enlève pour lui faire exercer un métier honteux.

Lundi 5 juillet

19h00 Télé-M Trois lits pour un célibataire
Am. 1989. Comédie sentimentale de W. MacKenzie. Pour gagner un pari, un séduisant présentateur de bulletin de météo doit obtenir des promesses de mariage de trois femmes.

23h10 CBWFT La mort d'un pourri
Fr. 1977. Drame policier de G. Lauthner. Affaires troubles en milieu politique autour de documents compromettants.

Mardi 6 juillet

19h00 CBWFT Les aventures de Rabbi Jacob
Fr. 1973. Comédie de G. Oury. D'énormes mésaventures empêchent le riche industriel français, Monsieur Pivert, d'assister au mariage de sa fille.

23h10 CBWFT Sueurs froides 5
Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense de H. Palud.

Mercredi 7 juillet

19h00 Télé-M Johnny belle gueule
Am. 1989. Drame de W. Hill. En prison, un voleur à l'apparence hideuse se fait refaire le visage par un médecin qui croit pouvoir guérir les tendances criminelles par la chirurgie plastique.

23h10 CBWFT Le gendarme et les extra-terrestres
Fr. 1978. Comédie policière de F. Girault. En patrouille dans l'arrière-pays, deux gendarmes de la brigade de Saint-Tropez sont témoins de l'envoi d'une soucoupe volante.

Jeudi 8 juillet

23h10 CBWFT Le prête-nom
É.-U. 1976. Un écrivain, mis sur la liste noire et boycotté par la télévision, demande à un ami d'enfance de lui servir de prête-nom.

Vendredi 9 juillet

19h00 CBWFT Cul par-dessus tête
Can. 1989. Comédie de moeurs de M. Ransen. Un célibataire fortement attaché aux valeurs du passé, emménage dans son ancien quartier avec son père handicapé

19h00 Télé-M Columbo: L'enterrement de Madame Columbo
Am. 1990. Drame policier de V. McEveety. La femme d'un criminel veut exercer une vengeance sur un détective en tuant son épouse.

23h10 CBWFT L'autre versant de la montagne
É.-U. 1975. Drame psychologique de L. Peerce. La rééducation affective et sexuelle d'une jeune skieuse devenue paraplégique à la suite d'une chute.

23h47 Télé-M Le sang du sorcier
Am. 1982. Drame d'horreur de T.L. Wallace. Un médecin découvre par hasard un secret dangereux sur une fabrique de masques pour l'Halloween.



Emilien DESROSIERS

Félicitations à papa qui aura 100 ans le 20 juillet 1993.

Pour cette occasion nous vous invitons à venir fêter avec nous à Saint-Malo au Chalet Malouin **le mardi 20 juillet 1993.** Une messe d'action de grâce aura lieu à 13 h, suivi d'un thé rencontre de 14 h à 16 h.

Bienvenue à tous les enfants

La chronique religieuse †

Une bonne nouvelle à partager

J'ai été agréablement surpris en écoutant les nouvelles de 8 h 30 à CKSB le mardi 15 juin. Le reportage faisait mention d'une bonne oeuvre accomplie par des jeunes de 14 à 16 ans.

Ceux-ci étaient réunis en après-midi au domicile d'un membre du groupe après avoir écrit des examens le matin. Une jeune voisine arrive en pleurant car quelqu'un cherchait à entrer chez elle par infraction.

Les jeunes sortent et affrontent le suspect qui semblait avoir un tournevis en main. Celui-ci prend la fuite et les jeunes, à bicyclette et à pied, se mettent à sa poursuite. Quelques temps après, ils le trouvent caché dans une grosse poubelle. Les policiers qui avaient été avertis arrivent et arrêtent le suspect.

Au dire des policiers, cet homme n'aurait probablement pas été appréhendé sans l'intervention de ces adolescents.

J'étais impressionné par cette nouvelle et je me demandais si les autres médias allaient accorder de l'importance à cette bonne nouvelle. J'ai été agréablement surpris de voir une photo et un reportage de cet événement en première page du Free Press.



Marcel Carrière prêtre

J'ai aussi appris qu'au moins un poste de télévision en faisait mention au nouvelles du soir. Je dis que c'est une bonne nouvelle car voici que des jeunes font du bien et on leur accorde de l'importance. Ils ont aidé les policiers à appréhender un criminel. Ils ont donné de leur temps et de leur énergie pour que justice se fasse.

Trop souvent, les nouvelles concernant les jeunes font mention de leurs mauvais coups. Parfois, quelques jeunes ont une large couverture médiatique à cause de leurs méfaits. Cette fois, le geste accompli par ces jeunes a reçu l'attention qu'il méritait.

Il est important de porter attention aux bonnes nouvelles; autrement, le bien qui se fait est perdu dans le mal dont on entend parler. On peut même arriver à croire qu'il y a plus de mal que de bien, si on en juge par la couverture qu'en accorde les médias.

Il en est ainsi dans le domaine de la foi et de la religion. On entend beaucoup parler du mal que font certains leaders religieux ou certains membre de groupes ou d'organismes religieux. Mais lorsque le bien se fait, est-ce qu'on y accorde autant d'importance?

C'est pourquoi, tous les chrétien.ne.s sont invités à reconnaître leurs responsabilité d'être des porteurs de bonne nouvelle. Lorsque nous sommes au courant de quelque chose de beau et de bon, à nous de le partager. Mais nous avons aussi à dénoncer l'erreur.

Malgré la possibilité de ridicule et de persécution que nous pouvons subir, c'est à nous de faire connaître la vérité et d'éteindre le mensonge.

À nous de faire connaître la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, vivant et agissant dans notre vie. À nous de partager cette Bonne Nouvelle pour permettre à d'autres personnes de connaître et rencontrer Celui qui nous fait vivre.

Notre mission comme chrétien.ne baptisé.e exige de nous un engagement de suivre le Seigneur Jésus qui est le Chemin, la Vérité et la Vie.

Si la nouvelle du bien accompli par des jeunes était passée sous le silence, le public en général aurait été trompé, car il aurait été privé de connaître la contribution positive de ces jeunes; contribution à l'image de celle du bien d'autres jeunes.

De la même façon, si en tant que chrétien.ne.s nous ne partageons pas avec d'autres tout ce que le Seigneur fait pour nous, comment le monde saura t-il que le Sauveur agit avec tant d'amour et de puissance?

C'est à nous de vivre et de partager la Bonne Nouvelle.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

GARDERIE DE BAMBINS INC. – Saint-Boniface. Programme bilingue pour enfants de 2 à 5 ans. Goûters et repas chaud. 7 h à 17 h 30. Licenciée et subventionnée. Claudette ou Léa au 237–8660.
076-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. J.O.F.
083-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. O.A.
084-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
086-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.
091-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Tous les services sont compris sauf le téléphone. Laveuse, sécheuse et stationnement compris. Disponible le 1er septembre. 250 $ par mois. Composez le 237–8165.
085-

À vendre

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883–2381.
016-

À VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appelez Nap à Sutton Group Realty au 475–9130.
017-

À VENDRE: Motel et maison de 4 ch. à coucher sur a.p.p. 25 acres, bordant la rivière. Sur la Trans-Can. # 1 est. Appelez Nap Gagnon à Sutton Group R.E. au 475–9130.
031-

À VENDRE À ST-BONIFACE: condominium de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, balcon, stationnement pour une voiture, près de tout. Disponible immédiatement. Composez le 233–8912.
065-

VENTE PRIVÉE: Condo de luxe de deux chambres à coucher au centre de St-Boniface, près de l'hôpital et du Collège. Cette bonne propriété est très bien aménagée, boiseries en chêne, foyer au gaz, deux salles de bain complètes. En plus, un ascenseur vous facilitera les montées et descentes. Hâtez-vous. Composez le 233–3753 aujourd'hui.
070-

À VENDRE: Norwood Flats: Porte ouverte de 14 h à 16 h. Grande maison spectaculaire de 5 ch. à coucher plus de 2 500 pi². Ch. familiale avec foyer. Totalement rénovée. 159 900 $. Composez le 989–6900, Alice Arnal – Delbro R.E. Ltd. Saint-Boniface: Maison totalement rénovée, près de La Fourche, de l'hôpital, autobus et école française. 3 ch. à coucher, 2 salles de bain 68 500 $. Alice Arnal Delbro R.E. Ltd. 989–6900
005-

À louer

À LOUER: Victoria Beach à Kroken Place Chalet de 1 200 pi², près d'une belle plage et Ells Island. Disponible du 7 au 21 août. Tout inclus, prix raisonnable. Appelez Denise au 253–7366 ou Roger au 237–4255.
047-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, partiellement meublé. Stationnement inclus. 375 $. Composez le 231–1090.
051-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au 175, rue Masson. 350 $ par mois. Composez le 233–3753.
069-

À SOUS-LOUER: rue Eugénie, app. de 2 ch. à coucher, balcon, air climatisé. Disponible le 1er août. Composez le 231–0953 après 18 h.
071-

À LOUER: St-Boniface, appartement d'une chambre à coucher, inclut chauffage, eau, câble et stationnement. Libre le 1er juillet. 256–6960.
079-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, 2 entrées privées. Nouveau tapis. Nouvelles armoires de cuisine. Stationnement. Buanderie. Libre immédiatement. Composez le 233–2520 ou le 233–7652.
080-

À LOUER: 201, Des Meurons. Très grand appartement d'une chambre à coucher, a/c, lave-vaisselle, grand débarras, système de sécurité, balcon. Libre le 1er juillet ou le 1er août. 445 $/mois. Stationnement inclus. Composez le 237–3470 ou le 237–7125.
081-

À LOUER ou VENDRE: 254C, rue Bertrand. Condo de 3 chambres à coucher inclut poêle et réfrigérateur. Une place de stationnement disponible. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Pour plus d'informations, composez le 233–4735 ou le 237–0008.
082-

À LOUER: App. de 2 chambres à coucher, nouvellement peinturé, buanderie, stationnement, tous les services inclus. Non-fumeur préféré. Disponible le 15 juillet ou 1er août. 414 $ par mois. Composez le 237–3825 ou 233–3221.
087-

À LOUER: 1er août, nord de St-Boniface. App. de 2 chambres à coucher très propre. 575 $ inclut tous les services et laveuse, sécheuse. 237–1803.
089-

À LOUER: Libre immédiatement, très grand garage avec fournaise, hydro et ligne téléphonique. Appelez le 237–1803.
090-

À LOUER: App. pour 1 personne. Libre immédiatement. 233–9650.
092-

LE FOYER VALADE

recherche un.e

COMMIS-DACTYLO/RÉCEPTIONNISTE

à plein temps – poste temporaire

Fonctions:

- accueille les visiteurs;
- communications téléphoniques;
- dactylographie;
- traitement du courrier;
- classement;
- divers travaux de comptabilité.

Qualifications:

- excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- avoir complété un cours de comptabilité ou l'équivalent;
- l'expérience générale de travail de bureau (dactylographie 50 mpm);
- expérience ou un cours en traitement de texte.

Le poste sera attribué à une personne qui démontrera les qualités suivantes: sens de l'organisation, esprit d'équipe, bonne communication et initiative.

Faire parvenir votre curriculum vitae par écrit seulement **avant le 12 juillet 1993** à:

Gérante de bureau
FOYER VALADE
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

QUIZ

Les terres humides



QUESTIONS

1. Combien d'hectares canadiens sont constitués de terres humides (marais et autres)?

2. Quelle proportion des terres humides du Canada ont été éliminées?

3. Comment les marais sont-ils liés aux problèmes environnementaux actuels?

4. Quel pourcentage des terres humides canadiennes sont gérées par le fédéral?

5. Peut-on marcher sur une tourbière?

6. D'où part la rivière au Marais (au Manitoba) et où va-t-elle?

RÉPONSES

1. Plus de 127 millions d'hectares, soit 14 %, du territoire canadien sont constitués de bogs, de fens, de marais, de marécages et de terres humides aux eaux peu profondes. On estime que les terres humides du Canada représentent 24 % de toutes les terres humides de la terre.

2. Plus d'un septième des terres humides originales du Canada d'avant la colonisation ont été converties à d'autres usages. La conversion a été intensive dans certaines régions. C'est le cas des marécages des Prairies centrales (70 %), des marais salants de l'Atlantique (65 %), des terres humides urbaines (de 80 à 98 %), des marais des estuaires du Pacifique (70 %) ainsi que des marécages de feuillus et des marécages en bordure de rivière du sud de l'Ontario et de la vallée du Saint-Laurent (de 70 à 80 %).

3. Les terres humides sont aujourd'hui au coeur des principaux problèmes environnementaux du monde tels que les changements climatiques, la qualité de l'eau douce et des nappes phréatiques, l'approvisionnement en eau, le cycle du carbone, la pollution de l'eau et de l'air, la conservation des sols et de l'eau, et l'habitat de la faune. Pourtant, aucun des pouvoirs publics du Canada n'a actuellement de politique approuvée de conservation des terres humides.

4. Le gouvernement fédéral gère 29 % de toutes les terres humides du Canada, à savoir celles qui sont propriété fédérale (terre et eaux), en particulier dans les territoires du Nord. Ensemble, les secteurs public et privé dépenseront environ 80 millions $ annuellement pour la conservation des terres humides jusqu'en 2005. Les initiatives du secteur privé ont déjà abouti à la protection d'au moins un million d'hectares de terres humides au Canada.

5. Une tourbière est une étendue d'eau stagnante qui a été totalement envahie par la végétation. Elle est composée d'une épaisseur spongieuse de végétation en décomposition (tourbe). Une tourbière ressemble à un terrain couvert de mousse, mais pour y marcher, il est préférable de suivre des trottoirs flottants.

6. La rivière au Marais débute près de Saint-Jean-Baptiste, passe près de Sainte-Elizabeth, entre Aubigny et Otterburne, pour se déverser dans la rivière Rouge un peu plus haut que Sainte-Agathe.

Karine BEAUDETTE

RECETTES

Des sauces à crème glacée

Sauce aux petits fruits et à l'orange

Cette sauce aux fruits sans cuisson est délicieuse sur la crème glacée, le gâteau des anges ou incorporée au yogourt à la vanille.

1 1/2 tasse (375 mL) de fraises tranchées
1 tasse (250 mL) de framboises
1/2 tasse (125 mL) de sirop de maïs
1 c. à table (15 mL) de zeste d'orange râpé

Au mélangeur ou au robot culinaire, réduire en purée 1 tasse (250 mL) de fraises avec 1/2 tasse (125 mL) de framboises. Déposer dans un bol et ajouter les fruits qui restent, le sirop et le zeste d'orange.

Donne 2 tasses (500 mL).

Sauce à l'ananas et au gingembre

Aucune banane royale maison n'est complète sans la sauce à l'ananas – le délicat parfum de gingembre et de citron donne à celle-ci un air des années 90.

1/2 tasse (125 mL) de sirop de maïs
1 boîte (14 oz/398 mL) d'ananas broyés, bien égouttés
1 c. à thé (5 mL) de zeste de citron râpé



1/4 c. à thé (1 mL) de gingembre moulu

Dans un petit bol, mélanger le sirop de maïs, l'ananas, le zeste de citron et le gingembre. Conserver au réfrigérateur dans un récipient hermétique.

Donne environ 1 1/2 tasse (375 mL).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau de Man./Sask.



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a. Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC
AUTOPAC - Tél.: 257-4134

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté
C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____

OPTIONS OFFERTES

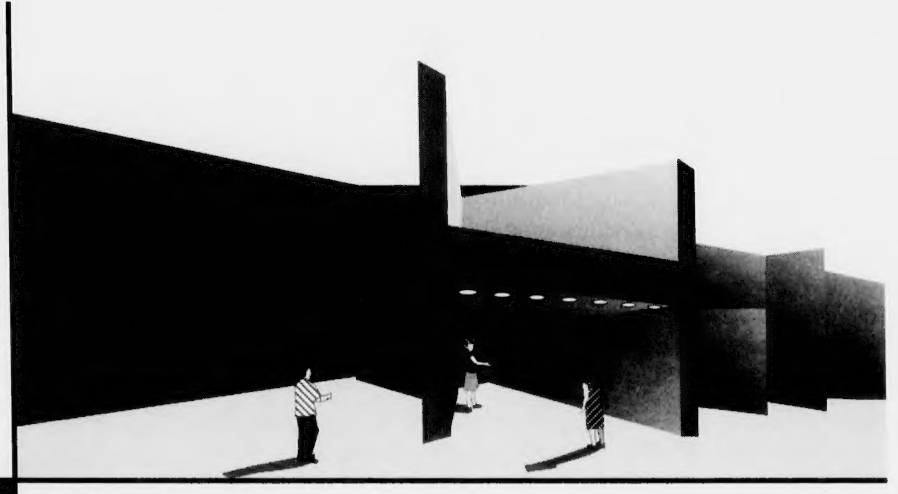
		Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1)	1 an	25 $	30 $	35 $
	+ taxes	3,50 $	2,10 $	(sans taxes)
	Total:	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐	35$ ☐
2)	2 ans	45 $	55 $	70 $
	+ taxes	6,30 $	3,85 $	(sans taxes)
	Total:	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70$ ☐

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

Centre Culturel Franco-Manitobain

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7
• Téléphone (204) 233-8972
• Télécopieur (204) 233-3324

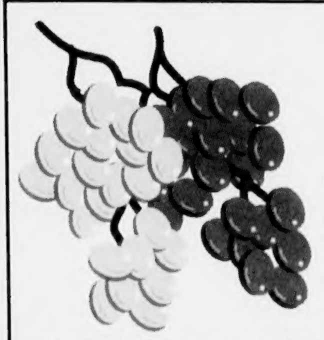
Bulletin
D'INFORMATION



Volume II Numéro 2

Le Ccfm aura bientôt 20 ans!

Effectivement, le Centre culturel franco-manitobain fêtera, en janvier 1994, 20 ans d'opération! Plusieurs personnnes ont contribué temps et énergie au développement du Centre. Sans l'implication de ses bénévoles, de son personnel, de ses groupes résidents et l'appui de la communauté, la raison d'être du Centre n'aurait pu être. Il est magnifique de constater que le Centre s'est développé à travers toutes ces années et qu'il a su répondre aux besoins de sa communauté. Le Centre culturel franco-manitobain est bel et bien au coeur de la francophonie grâce à la diversité des activités que l'on y retrouve. La programmation du Centre et de ses groupes résidents vous permet de jouir en français d'une culture vivante et actuelle. Vous retrouvez en un même lieu des activités pouvant plaire à tous les groupes d'âge, que ce soit pour voir des pièces de théâtre - Le Cercle Molière, prendre des cours de danse - l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, pour faire du chant choral - La chorale des Intrépides, Les Blés au vent, l'Alliance chorale, pour développer son talent musical - Le 100 Nons, pour lire - Les Éditions du Blés et le Salon du livre du Manitoba, pour s'initier à l'art de la communication - La Société des communications et CKXL, ou pour animer sa retraite - la Fédération des ainés franco-manitobains. Il y a de quoi souhaiter longue vie au Centre culturel franco-manitobain et à ses nombreux groupes résidents.



Le Festin du Vignoble 19 novembre 1993

Salle Jean-Paul-Aubry (Ccfm)

Le Festin du Vignoble, une soirée charmante, délectable, ennivrante... et mémorable, est à ne pas manquer le vendredi 19 novembre 1993. Cette soirée de levée de fonds pour le Centre culturel franco-manitobain connaît un vif succès auprès des amateurs de bonne chère. C'est une soirée relaxante lors de laquelle vous pouvez bien manger, bien boire, vous détendre, danser et gagner de magnifiques prix. Les fonds receuillis permettent au Centre de financer la programmation culturelle. Le coût du billet est de 65 $, incluant 4,25 $ de TPS, et comprend un repas gastronomique, des vins raffinés, un reçu pour fins d'impôt de 20 $, une soirée dansante et un encan. Le nombre de convives sera strictement limité à huit personnes par table et chaque table aura droit à huit bouteilles de vin. Le nombre de places étant limité, nous vous encourageons à réserver vos billets dès maintenant auprès de Sylvie Ross en composant le **233-8972**.

Série : THÉÂTRE EN VALISE

Les Bonnes

À ne pas manquer!

de Jean Genet
par la Compagnie de la Goutte, Lyon, France
le 12 novembre 1993 à 20 h
Salle Pauline-Boutal
Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher

À ne pas manquer!

Genet mets en scène trois femmes : deux bonnes et madame! Genet, poète à outrance, nous dévoile la cruauté volontaire et involontaire des personnages. Une pièce où richesse du texte et mise en scène nous aide à sentir les rapports humains.

Une coproduction Alliance française, AFAA, Centre culturel franco-manitobain, avec le concours des Services culturels du Consulat de France à Edmonton.

CKXL

GALA DES PRIX ÉMILE

CKXL a célébré ses bénévoles lors du 2e Gala annuel des bénévoles le samedi 1er mai. Lors de cette soirée, tenue en conjonction avec la Semaine nationale de remerciement du travail bénévole, CKXL a remis divers prix Émile. Ces prix sont ainsi nommés pour honorer le travail qu'à fait Émile Hacault, président de La Radio Communautaire du Manitoba, lorsque CKXL est entré en onde. Les prix Émile sont remis dans diverses catégories pour remercier et honorer le travail des artisan(e)s-bénévoles, qui mettent de nombreuses heures de travail pour embellir les ondes de CKXL. Les permanents de CKXL remercient les bénévoles ainsi que tous ceux qui nous appuient. On se verra l'an prochain lors du 3e gala.

Merci à tous !

Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge

En 1978, l'appellation Les Danseurs de la Rivière-Rouge donnait un souffle et une identité renouvellée à la troupe de danse déjà bien établie. Quinze ans plus tard, l'organisme effectue un autre changement majeur. Conscients de la présence indispensable d'artistes chanteurs, musiciens et danseurs, et fort d'un intérêt renouvelé pour la culture folklorique, ces changements étaient nécessaires. **L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge inc.** souhaite renforcir un esprit d'équipe où tous les artistes peuvent se reconnaître.

Activités à venir :

1. Pavillon canadiens-français du 1er au 7 août 1993 - 15e anniversaire
2. Cours de danse de ligne au mois de septembre 1993.

Pour plus de détails concernant la programmation, contactez Guy ou Jean-Paul au 233-7440.



Le Foyer du Ccfm

Le Mârdi Jazz*

6 juillet	Norman Ferraris Jazz Quartet
13 juillet	Laurent Roy
20 juillet	The Ron Paley Quartet
27 juillet	Jennifer Hansen Quartet
3 août	Marilyn Lerner Quartet
17 août	Dave Normandeau
24 août	Ébullition
31 août	The George Reznik Trio

Le Foyer présente*

9 et 10 juillet	Joël Bergeron (populaire)
16 et 17 juillet	Ensoniq (rock populaire)
23 et 24 juillet	Valjean (rock original)
6 et 7 août	Roger Fournier et Claude Desorcy (folklore, grass roots)
20 et 21 août	Éric Lussier (classique)
27 août	Billy Joe Green & the Green Machine (blues)

La programmation du mois d'août est commanditée par la Fédération des caisses populaires du Manitoba et la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée.

En éclosion

Une série populaire qui vous permet d'applaudir de nouveaux talents. **En éclosion** sera de retour le dernier samedi du mois, et ceci dès le 25 septembre.

Le Centre culturel franco-manitobain sera heureux de vous donner un reçu pour fins d'impôt pour tout don supérieur à 10$.
Merci de contribuer à l'essor de la culture francophone.

Le Cercle Molière

La saison 92-93 tire à sa fin, et oui, elle a fini en beauté, même si l'assistance à QUAND ON A QUE L'AMOUR a été faible. LES BELLES-SOEURS, JE REVIENDRAI APRÈS MINUIT, DELMAS SASK. ET JEUNESSE À LA UNE ont tous connu beaucoup de succès. Il y a eu de la controverse aussi, bien sûr, mais le CM apprécie le soutien de ses amis dans la communauté franco-manitobaine. Sans vous pour nous aimer et nous critiquer, nous ne serions pas là !

Et déjà, nous planifions la saison 93-94. A l'affiche dans la série Classique : ZONE de Marcel Dubé (un classique du théâtre québécois), TOASTÉ DES DEUX BORDS de Janine Tougas (le Manitoba vu d'un oeil satirique, comique et juste) et HAUTE FIDÉLITÉ de Ray Conney (une histoire folle, folle, folle mettant en vedette Vincent Dureault). La série Café-Théâtre comprend LE CHIEN de Jean-Marc Dalpé (médaille du Gouverneur Général pour meilleur texte, 1987 : auteur franco-ontarien) et LA VIE APRÈS LE HOCKEY de Kenneth Brown (André Roy revient dans ce "one-man-show" humouristique.

Réabonnez vous dès aujourd'hui. Rendez-vous au Cercle Molière pour des soirées de spectacles pour tous!

FAFM

Quelques nouvelles de la Fédération des aînés franco-manitobains.

Par l'entremise de madame Élianne Nadeau, la Fédération des aînés franco-manitobains aura des membres qui se dirigeront vers Thunder Bay, via Fort Frances, le 12 juillet 1993 et seront de retour le 15 juillet. Le groupe partira du Ccfm le lundi 12 juillet à 8 h. Avis aux intéressé.e.s, il y a encore de la place!

Cette année, le pélerinage aura lieu à St-Jean-Baptiste, le 11 août 1993. Nous devrons toutefois attendre pour avoir d'autres informations.

J'aimerais remercier tous les bénévoles de la Fédération des aînés franco-manitobains qui sont dévoués à la Fédération. Nous avons la chance de compter parmi nous des aînés.es qui sont déterminé.e.s à bâtir un futur "solide" pour les personnes du 3e âge.

Les Éditions du Blé

Un livre dont on parle depuis plusieurs années aux Éditions du Blé et ailleurs.

UNE BRÈVE HISTOIRE DU PÉTROLE de Nadine Mackenzie. 11 x 17.5 cm vi-102p., photos. ISBN 2-921347-19-9. 9,95 $

De l'antiquité à nos jours, de la Grèce ancienne à l'Alberta moderne, un texte sur l'histoire et l'utilisation de l'or noir... le pétrole : produit indispensable à la vie actuelle.

Nadine Mackenzie est l'auteure de plusieurs romans. Elle a déjà, aux Éditions du Blé, un conte pour enfants : La Moto bleue. Elle a connu le domaine du pétrole en tant que correspondante pour les médias albertains.

UNE BRÈVE HISTOIRE DU PÉTROLE - un livre à la portée de tous!

Le Ccfm est toujours à la recherche de personnes intéressées à être bénévoles. Si vous avez des intérêts pour la musique, le théâtre, les arts visuels, les communications, etc., **appelez-nous**. Nous pourrons sûrement vous offrir l'occasion de faire quelque chose qui saura vous plaire.

Le Centre culturel franco-manitobain offre des services techniques, un service de pourvoyeur et des espaces à louer. Appelez-nous, nous pouvons vous aider à planifier vos activités.



LA BOUTIQUE

La Boutique d'arts et métiers offre toute une gamme d'oeuvres faites exclusivement à la main par des artistes manitobains. Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 21 h, et le dimanche de 12 h à 17 h.



LE CAFÉ JARDIN

Spécialisé en cuisine canadienne-française, le Café Jardin est ouvert pour le déjeuner du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h. Vaste stationnement gratuit. Réservations : 233-9515

BONJOUR!

Nous apprécions vos commentaires et suggestions concernant notre Bulletin d'information. Vous pouvez nous communiquer vos idées en appelant au (204) 233-8972, en nous les faisant parvenir par télécopieur au (204) 233-3324, ou en écrivant à :

Sylvie Ross
Chef du marketing
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Au plaisir de vous lire!



Les arts visuels

EXPOSITIONS

Mes belles chutes du Niagara de Helma Rogge Rehders, du 24 juin au 30 juillet. Une exposition qui vous permettra de sentir et découvrir cet impressionnant phénomène naturel. Les chutes du Niagara font partie intégrale de la culture canadienne. Ses toiles expriment diverses impressions ressenties par les gens devant ce spectacle grandiose. Venez revivre des moments inoubliables.
Commandité par : **Algonquin Travel** (**St-Vital** - situé dans les locaux de La Baie et **Ste-Anne** - situé dans les locaux de Supervalu)

Folestivités des participant.e.s. aux ateliers d'été, du 18 août au 12 septembre. Plusieurs créations cocasses ainsi qu'une magnifique jungle - y-aura-t-il un koala? - vous procureront plusieurs moments de plaisir!

Variations, exposition de peintures ayant pour thème le Manitoba, du 16 septembre au 3 novembre.
Les plus récentes œuvres de Guy St-Godard, J.Doris Hunt, Leon Kiva, Kathy Long et Valerie Reed seront présentées en la Galerie . De par les divers médiums utilisés par ces artistes, cette exposition riche en couleur promet de vous surprendre et de vous plaire. Une exposition qui saura vous ravirl!

ATELIERS D'ÉTÉ

Explorons les arts; programme de deux semaines planifié en fonction de développer les talents artistiques de votre enfant à travers divers médiums.
Session A : 5 au 16 juillet, COMPLET.
Session B : 19 au 30 juillet, 10 à 13 ans, 9 h à midi.
Session C : 2 au 13 août, 6 à 9 ans, 9 h à midi.
Découverte de l'argile, atelier spécial où jouer dans la glaise devient un art!
Atelier de poterie d'une durée d'une semaine.
Session D : 26 au 30 juillet, 14 à 17 ans, 13 h 30 à 16 h 30.

Inscriptions et informations : Micheline Marchildon 233-8972

Horaire des activités pour la Fête du Canada

Terrasse Daniel-Lavoie
Scène principale
(en cas de pluie - Salle Jean-Paul-Aubry)

12 h 30 - 13 h 30 El Sonido
13 h 40 - 15 h 10 Ensemble de Jazz, Collège Louis-Riel
14 h 30 - 15 h 00 Ouverture officielle
15 h 20 - 16 h 10 Papa Mambo
16 h 20 - 17 h 00 Joël Bergeron / Louis St-Cyr
17 h 10 - 18 h 00 Marcel Soulodre
18 h 10 - 20 h 00 Le 100 Nons - extrait du Gala provincial de la chanson
20 h 15 - 22 h 15 Crystal Plamondon

Parterre du Ccfm
12 h 30 - 17 h 00 Jeux pour enfants

Salle Pauline-Boutal
15 h 00 - 15 h 45 Martial Tougas
15 h 45 - 16 h 00 Aînés de St-Laurent
16 h 00 - 16 h 45 Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge
16 h 45 - 17 h 00 Aînés de St-Laurent

Le Café Jardin
12 h 30 à 21 h 00 Nourriture et rafraîchissements disponibles

La Boutique
12 h 00 - 21 h 00 Vente d'œuvres d'art et d'artisanat

En cas de pluie, toutes les activités se dérouleront à l'intérieur.
La Fête du Canada est une production du Centre culturel franco-manitobain en collaboration avec Le 100 Nons, CKXL 91,1 MF, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, la Fédération des aînés franco-manitobains et le Festival du Voyageur.

La Fête du Canada

1er juillet 1993

Une fois de plus, le Centre cul turel franco-manitobain vous invite à venir vous amuser le 1er juillet prochain.

Amenez vos ami.e.s, vos parents, vos enfants, vos voisins! De nombreuses activités sont prévues tout au cours de la journée, beau temps, mauvais temps!

Les festivités débuteront vers midi trente pour se terminer vers vignt-deux heures trente. Au programme de la journée : musique, chant choral, jeux pour jeunes, ateliers de création artistique, nourriture, rafraîchissements et spectacles de tous genres!

Une autre occasion de se rencontrer entre ami.e.s au Centre culturel franco-manitobain.

Soyez des nôtres!

Le Centre culturel franco-manitobain désire remercier pour leur appui :
Le Secrétariat d'État du Canada, Le Comité manitobain de la Fête du Canada, La Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée, La Société franco-manitobaine, l'Agence d'assurances Aurèle Desaulniers, Tourtel et Evian, Manor House Cafeterias Ltd., Pepsi -Cola Canada, et les nombreux bénévoles.

Fier.e d'hier et là pour demain